

Ottignies Louvain-la-Neuve



Ville Universitaire d'Avenir
jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



JOYEUX NOËL !

BONNE ANNÉE !

DESMET

Rofessart sous la neige

BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

N° 31

DECEMBRE 1986

MESSAGE

Mes Chers Concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année 1987, qui sera aussi l'Année Européenne de la protection de l'environnement, combien chaleureux et très sincères sont donc les vœux que je forme, et avec moi les Echevins et tous les membres de votre Administration Communale pour le bonheur personnel et familial de tous les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ville Universitaire que nous avons su maintenir à la campagne !

Que nos efforts tendent donc à protéger avec lucidité et générosité le cadre de vie qui est le nôtre et à lui conserver cette image de proximité humaine et chaleureuse qui fait le charme de vivre dans « l'Botroul del Brabant Wallon » !

Puissions-nous donc poursuivre ensemble la conduite du développement et des progrès de notre Ville, restant toujours prompts, certes, à saisir l'occasion favorable pour tous, mais sans jamais nous laisser dépasser par l'événement.

Gardons aussi à l'esprit que les mutations économiques et sociales qui bousculent le monde moderne nous rendent chacun et chaque jour plus solidaires, cela est vrai aussi pour notre Ville, même si, à plusieurs égards, la situation y est souvent plus favorable.

C'est donc aussi dans cet esprit de nécessaire solidarité et de participation entre les différents quartiers et entités de notre Ville, d'écoute et de dialogue avec la population, que chaque membre du Collège des Bourgmestre et Echevins et du C.P.A.S. s'est efforcé de répondre au mieux à la confiance dont il a la charge.

C'est ainsi qu'avec ordre et méthode, et selon un plan financier rigoureux, l'action s'est portée sur chaque secteur de notre vie communale :

Social par les nouveaux moyens financiers qui ont pu être affectés au budget du

C.P.A.S. pour lui permettre d'acquérir un terrain à la Limerie, au centre de notre Ville, où s'érigera un petit building comportant quelque 24 appartements pour des ménages sociaux âgés. Les plans sont terminés, et après avoir été soumis à toutes les instances, Commissions et Conseil communal, ils ont été introduits auprès des autorités de tutelle en vue de l'obtention des subsides de l'Exécutif de la Communauté Française.

Scolaire par la poursuite de la construction de la nouvelle Ecole Communale de Blocry qui va bientôt remplacer les vieux pavillons, par l'achat de nouveaux pavillons pour les nouvelles classes de l'Ecole des Coquerées et l'acquisition d'un terrain pour son extension, et par l'établissement de plans pour les améliorations à apporter aux écoles de La Croix et du Centre, celles de Limelette ayant été aménagées l'année passée. Enfin, malgré toutes les mesures de restrictions gouvernementales, nous avons pu engager quatre nouveaux enseignants pour répondre à une présence accrue d'enfants de notre Ville.

Culturel par le soutien financier et matériel apporté aux activités du Centre Culturel et Artistique dont les investissements importants se justifient chaque jour par le grand rayonnement de la qualité de ses programmes. N'est-il pas devenu le rendez-vous des grandes vedettes nationales et internationales !

Mais aussi par le soutien financier, juridique et pratique apporté aux bibliothèques de Mousty et de Louvain-la-Neuve qui viennent de fusionner et de constituer ensemble la future grande bibliothèque publique de notre Ville.

Sportif par le soutien à la bonne gestion du Centre Sportif de Blocry connu nationalement, et de notre piscine communale qui rencontrent tous deux un grand succès de participation, comme aussi par l'aide apportée aux activités du Centre Sportif des Coquerées qui a maintenant pris sa vitesse de croisière. Mais aussi par de multiples actions communales en faveur de diverses

associations et plus particulièrement, de football à Lauzelle et à Limelette, de ping-pong à la Tannerie et de balle-pelote à La Croix.

Commercial et folklorique par l'appui donné à la poursuite des succès de la grande Foire Commerciale, aux initiatives de l'Association des Commerçants et aux fêtes de quartiers et de Wallonie, chaque année mieux organisées.

Urbanisme, environnement et participation par d'importantes primes à la construction que nous autorise une situation financière communale saine, ce qui a déclenché à l'évidence une relance de la construction de nouvelles maisons dans notre Ville. Par la plantation de plusieurs milliers d'arbres et de plantes diverses le long des voiries, comme aussi l'aménagement de nombreux nouveaux parterres de fleurs et d'espaces verts dans les différents quartiers et hameaux.

C'est aussi pour honorer le travail accompli, pendant plus d'un siècle, par les ouvriers, les employés, les cadres et les membres de la Direction des entreprises locales et de la région aujourd'hui, hélas, disparues, telles : les Usines Henricot, la Filature Van Hoegaerden-Boonen et les Papeteries de Mont-Saint-Guibert, que nous avons racheté **le plus vieux pilon de l'Usine Henricot** maintenant placé dans un square du quartier de Spangen où tant d'anciens de ces entreprises poursuivent leur vie de retraités.

Enfin, par une série d'actions d'aide à l'emploi par l'organisation de grandes réunions d'échange d'informations de nature à aider les jeunes dans la recherche d'une profession.

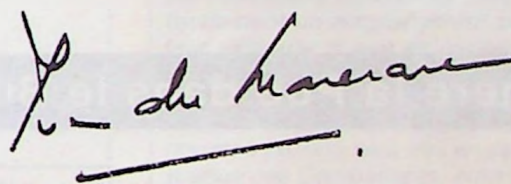
Des travaux de voirie et d'entretien pour lesquels près de 150 millions de francs ont été affectés pour la modernisation d'anciennes voiries rues du Morimont, Charles Dubois, des Technologies nouvelles, Montagne du Stimont, place de Céroux, et quantité de tronçons de voiries et de trottoirs de notre réseau communal qui en totalise près

de 350 kms, auxquels s'ajoutent les travaux très importants d'égouttages pour plusieurs dizaines de millions à Limelette principalement.

Bref, comme chacun de vous peut le juger, par lui-même, nous avons tous ensemble veillé, au mieux, au bon entretien et à la meilleure sauvegarde possible de la **qualité de vie dans notre Ville**. De leur côté, les cadres, employés et ouvriers communaux ont accompli, je puis l'attester, leur travail avec un dévouement, une motivation et une productivité dignes d'éloges, et avec un sens très réel de l'importance du service public.

Certes, comme dans toute œuvre humaine, aussi exaltante soit-elle, il reste bien des lacunes et des imperfections à corriger. Ce sera la tâche de solidarité enthousiaste et dynamique que nous poursuivrons avec conviction en 1987 !

De tout cœur, bonne et heureuse année à toutes et à tous !



Yves du Monceau
Député-Bourgmestre

Jean Sablon
Echevin des Travaux
et des Affaires Rurales

Claire Delbrassinne
Echevin de l'Instruction
et de la Culture

Anne André
Echevin du Commerce,
du Tourisme
et des Affaires Sociales

Robert Delogne
Echevin de l'Etat-Civil,
de la Jeunesse
et des Sports

Jean de Fays
Echevin de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire

SOMMAIRE

Ottignies Louvain-la-Neuve BULLETTIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants, 35
Tél. 41 40 72 - ext. 18

Echevin de l'Information
et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité :
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Informations générales

Un nouveau parking communal payant 5
Services communaux transférés 5
La sécurité :
c'est aussi votre affaire 7

Agenda 8

Economie

Devenir indépendant 10
Shell à Louvain-la-neuve 12

Religion

Noël dans la cité 13

Culture

Fusion des bibliothèques 14
Les Maisons de la Mémoire 15

Carnet familial 16

Echos

Les 24 heures vélos 18
Nouveaux logements sociaux à Lauzelle 19

Environnement

Relance de la campagne florale 20

Histoire

La Chapelle N.D.
de Bon-Secours (Mousty) 21

Jeunes

Une nouvelle plaine de jeux 22
Avis aux miliciens 1987 22

Participation

Apprendre les langues :
pourquoi ? 22
En suivant les séances
du Conseil Communal 23

Santé

3 minutes pour sauver une vie 24
La Résidence Lennox 24

Social

La nouvelle convention
sur les coupures d'énergie 25

Tribune de l'opposition 26

Autant savoir

Dons d'organes 27

Dernière minute 28

Prochaines parutions

N°	Dates limites pour le dépôt des infos :	Dates de sortie de presse :
32	Lu 9. 2	Me 18. 3
33	Lu 4. 5	Me 10. 6
34	Lu 3. 8	Me 16. 9
35	Lu 2.11	Me 16.12

Chère la Pub dans le Bulletin Communal ?

Dimension	Tarif normal	Abonnement
Une page	15.700.-	14.100.-
3/4 page	11.500.-	10.400.-
2/3 page	10.100.-	9.000.-
1/2 page	8.300.-	7.500.-
1/3 page	5.800.-	5.300.-
1/4 page	4.400.-	4.000.-
1/6 page	3.000.-	2.700.-
1/8 page	2.200.-	2.000.-
1/12 page	1.400.-	1.250.-
1/24 page	800.-	750.-

Nous remercions très sincèrement tous les commerçants qui nous ont confié leur publicité et espérons qu'ils voudront bien renouveler leur abonnement. Nous souhaitons que d'autres annonceurs rejoindront les colonnes de notre Bulletin, véritable organe de liaison entre tous les habitants de l'entité.

Contact :
Service « Information »
Tél. 41 40 72

BULLETTIN COMMUNAL OFFICIEL

Nos annonceurs
ont la confiance
de nos lecteurs

7.500 exemplaires
distribués dans
toute l'entité.
Contactez-nous.

En 1986, malgré l'augmentation du prix des matières premières, nous avons maintenu nos prix de l'année antérieure. Ce « cadeau » fait à nos annonceurs ne pourra pas être renouvelé en 1987. Pour faire face aux frais de fabrication nous avons été amenés à appliquer une légère augmentation sur nos tarifs publicitaires :

INFORMATIONS GENERALES

Y a-t-il un secrétaire communal dans votre famille ?

Le secrétaire communal est le plus important fonctionnaire municipal. C'est la cheville ouvrière de l'Administration locale. C'est lui qui tient les registres des délibérations, s'occupe du secrétariat, coordonne les différents services et assiste les autorités politiques.

Nous publions ci-dessous la liste des secrétaires communaux en fonction depuis le milieu du XIX^e s. et nous en

profitons pour faire appel à nos lecteurs en vue de constituer une photothèque consacrée à ces premiers fonctionnaires de notre entité. Si vous possédez une photo ou une peinture représentant un des secrétaires cités ci-dessous, prenez contact avec José Desmet, service « Information », av. des Combattants, 32 — Tél. 41 40 72. Il est évident que les documents prêtés seront restitués après copie.

Limelette

SIMONART, jusque 1862
CORMONT J., de 1862 à 1901
CORMONT Charles, de 1901 à 1939
CASTERMAN Hector, de 1939 à 1959
BORLEE Pol, de 1959 à 1976 (fusion des communes)

Céroux-Mousty

DEFALQUE Albert, jusque 1893
THIBEAU Norbert, de 1894 à 1922
TOLLET Georges, de 1922 à 1925
LECOQ Justin, de 1925 à 1938
FRANCK Herman, de 1939 à 1945
SAMBREE Andrée, de 1945 à 1976 (fusion des communes)

Ottignies

DEFALQUE J.M., jusque 1893
DEFALQUE Albert, de 1893 à 1899
ROBERT Victor, de 1899 à 1912
BRENNET Théodore, de 1912 à 1919
BURNY Alfred, de 1919 à 1951
DELGRANGE Fernand, de 1952 à 1981
OBSOMER André, depuis 1981



Services Communaux transférés

L'immeuble situé au n° 40, av. des Combattants, précédemment occupé par le magasin Nopri, abrite actuellement les services communaux ci-après :

- Etat Civil
- Population
- Etrangers
- Registre National
- Finances

Il vous est possible de les contacter en appelant uniquement le n° 41 02 42.

Heures d'ouverture : Tous les jours de 9 à 11 h 30.

Un nouveau parking communal payant

On connaît les difficultés de stationnement aux abords de la gare d'Ottignies. Grâce à l'aménagement d'un vaste parking de 130 places (plus de 200 ultérieurement) les navetteurs trouveront plus facilement un emplacement pour leur véhicule. Il leur en coûtera 415 frs par mois.

Au cours du premier trimestre 1987 le nouveau parking sera mis en service avenue des Combattants, entre la gare et le pont du chemin de fer.

Les emplacements pourront être occupés moyennant les conditions suivantes :

- 415 frs pour une durée de un mois pour un véhicule
- 50 frs par jour

L'abonnement ou le ticket peut être retiré au Service de la Recette Communale (40, avenue des Combattants — Tél. 41.02.42) tous les jours ouvrables ainsi que le dernier samedi du mois (de 9 à 11 h 30). Il sera placé sur la face interne du pare-brise et devra être visible de l'extérieur.

Les véhicules en infraction seront déplacés par les soins de l'administration et aux frais, risques et périls des propriétaires.

Le parking n'étant pas surveillé par les agents communaux, les conducteurs feront bien de prendre leurs dispositions en vue d'éviter les vols ou effractions.

Attendu pour 1988 :

Le nouveau central téléphonique de Louvain-la-Neuve

L'autonomie téléphonique de la zone de Louvain-la-Neuve répond à divers besoins qui ont été reconnus par Mme D'Hondt, Secrétaire d'Etat aux P.T.T.

La capacité du commutateur téléphonique qui desservira le nouveau réseau de Louvain-la-Neuve a été fixée à 3.360 lignes.

La nouvelle installation permettra de décharger le réseau de Limal tout en maintenant l'utilisation du préfixe 010 de la zone de Wavre.

Cette infrastructure sera terminée au cours de l'année 1988.

Avis à la population

Les bureaux de l'administration seront fermés le samedi 27.12.

Une permanence sera assurée par le Service Etat Civil pour l'enregistrement des décès.



La vie et l'histoire de l'entité : Une exposition rétrospective

L'appel lancé dans notre numéro de septembre par le S.I. a été entendu. Cécile Lucas, secrétaire du S.I. a reçu de nombreux documents photographiques dont le thème général est... le cortège célébrant la libération de 1945.

Il est évident que le thème de l'exposition prévue ne se limitera pas à cet événement. C'est toute la vie et l'histoire de l'entité qui sera évoquée. Il reste donc beaucoup de documents à collecter : artisanat, culture, enseignement, religion, vie économique et sociale, fêtes et cérémonies...

Si vous possédez des témoignages, des photos, des cartes postales, des dessins contactez la Maison du Tourisme, avenue des Combattants, 32 Tél. 41 27 40.
Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.



SCHMERBER

TV COM en direct

TV COM, la télévision communautaire locale, émet actuellement au pied d'un pylone et est de ce fait tributaire des conditions climatiques.

Grâce au soutien du Ministère de la Communauté Française et de l'Administration Communale, une amélioration importante sera prochainement apportée aux émissions qui seront directement retransmises à partir du studio situé au n° 7, chaussée de la Croix.

Rappel des programmes diffusés sur le Canal M7 (entre Allemagne I et Allemagne II) :

Mardi 18 h. : actualités locales et agenda culturel

Jeudi 20 h. : magazine et « Les grandes batailles du siècle et du passé »

Samedi 17h. : rediffusion des programmes du mardi et du jeudi

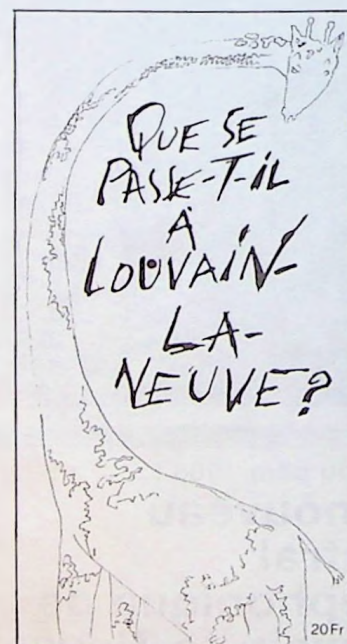
Signalons d'autre part que le télétexte « Cécile » est diffusé chaque jour, 24 h. sur 24 et que les pages communales y sont présentées du vendredi à 15 h. jusqu'au lundi à 15 h. (toutes les heures).

Contact : -- TV COM
Tél. 41 01 96
-- TELETEXTE
Tél. 41 39 73

Vous saurez tout, tout, sur Louvain-la-Neuve

Nous saluons la naissance, en octobre dernier, d'une nouvelle publication éditée par le service des Relations Extérieures de l'Université. « Que se passe-t-il à Louvain-la-Neuve ? » présenté en format 22 x 11 est symbolisé par une girafe. Avec son très long cou gageons que la nouvelle venue se penchera partout à la recherche des activités néo-louvanistes pour en faire profiter tout un chacun : résidents, étudiants, touristes et habitants de la région.

Vous pouvez vous procurer cet agenda mensuel dans toutes les librairies de l'entité ainsi qu'à la Maison du Tourisme.
Prix de vente : 20 frs.



20Fr



PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 19 19



La Sécurité, c'est aussi votre affaire !

Vol de et dans les voitures

En Belgique, depuis plusieurs années déjà, les vols de voitures et les vols dans les voitures se multiplient à un rythme effrayant ! Nous constatons qu'en 1985, dans l'arrondissement de Nivelles, notre ville se situe en troisième position avec 65 vols de voitures et en toute première position avec 202 vols dans les voitures.

Comment réagir ?

La Commission Provinciale du Brabant lance, durant les mois de novembre et décembre 1986, une campagne appelée « Action Autruche ». Celle-ci consiste à prévenir ces divers vols tout en demandant à la population d'être solidaire. Il faut « tenir à l'œil ».

Depuis peu, la Police Communale effectue en collaboration avec la gendarmerie locale, des contrôles afin de découvrir les automobilistes négligents. Ceux-ci étant repérés, il leur est laissé dans leur véhicule une brochure ainsi qu'une lettre les avisant de la campagne « Action Autruche ».

Ces contrôles sont effectués uniquement à titre préventif.

Ainsi, lors d'un contrôle effectué dans le centre ville, entre le 10 et le 13 novembre dernier, il a été constaté que 73 véhicules sur 600 contrôlés étaient en infraction ! Est-ce la paresse, la négligence, l'oubli... ? Peu importe, toutes ces raisons offrent de belles tentations à certains. Mais il est vrai également qu'une voiture bien verrouillée n'est pas à l'abri de ces tentations. Pour éviter ces risques,

quelques règles d'élémentaire prudence restent d'application :

- ne pas laisser traîner les objets divers ;
- emporter les documents de bord et laisser la boîte à gants ouverte ;



- bien fermer les portières, vitres et coffre ;
- veillez à tourner les roues vers le trottoir et enclencher le mécanisme de blocage de celles-ci ;



Il peut même être envisagé d'équiper son véhicule d'un système anti-vol.
« Tenir à l'œil, c'est tenir bon ! »



Surveillance de la circulation par radars et sonomètres

Pour lutter contre les excès de vitesse et les bruits intempestifs, la police communale possède deux types d'appareils : le radar et le sonomètre.

Afin d'éviter de trop nombreux accidents bien souvent dus à la vitesse, notre police s'est équipée d'un radar DOPPLER.

Cet appareil, très fiable, est contrôlé minutieusement et très régulièrement par un organisme agréé. Il permet de contrôler la vitesse d'un véhicule à une distance de 900 mètres, au kilomètre près.

Dans un premier temps l'emploi de ce radar s'effectuait à titre préventif. Aujourd'hui il s'effectue à titre répressif car la majorité des artères se trouve en agglomération où la vitesse est donc limitée à 60 km/heure maximum.

Les points stratégiques sont : Rue du Monument, Rue du Bauloy (où la vitesse maximum est limitée à 40 km/heure), Grand-Rue, Rue de Pinchart, Avenue Albert 1^{er}, Avenue de Lauzelle. Ces contrôles sont effectués principalement dans la journée mais aussi après les heures de service.

Au point de vue efficacité une nette amélioration est constatée durant la quinzaine qui suit le contrôle de vitesse. Malheureusement après ce laps de temps, un grand nombre d'automobilistes ayant subi le contrôle, reprennent leurs « bonnes vieilles habitudes » !

Un bon outil est signé SANDVIK

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

La Sécurité, (suite)

Quant au sonomètre, celui-ci est destiné au contrôle du niveau sonore de divers véhicules dont principalement les cyclomoteurs.

D'après les vibrations, cet appareil indique le nombre de décibels. La liste ci-après nous indique le nombre de décibels autorisés suivant la catégorie du véhicule.

Cyclomoteurs – motos

CAT	NIVEAU MAX.
cyclomoteur	
CL A	85 db (A)
CI B	90 db (A)
motocyclette	
- 50 cc	95 db (A)
50 à 125 cc	97 db (A)
125 cc à 500 cc	99 db (A)
+ 500 cc	101 db (A)
à 3 roues	99 db (A)

Les contrôles s'effectuent, à titre préventif, chaque jour par un agent de quartier différent.

Ce qui a été fait en 1986 pour améliorer la sécurité et ce qui sera encore fait

Dans le but de renforcer la sécurité dans notre ville, divers travaux d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés.



C'est ainsi que l'on peut constater l'aménagement récent du carrefour Rue du Roi Albert et de l'Avenue des Combattants, la construction d'un îlot à l'angle de la Rue du Roi Albert et de la Rue du Petit-Ry, la construction de deux ralentisseurs Avenue des Sorbiers, un ralentisseur Avenue du Houx, un autre Avenue des Coteaux ainsi qu'à la Rue de Renivaux.

En 1987 d'autres travaux sont prévus, tels que l'aménagement de ronds-points et carrefours à l'intersection de l'Avenue des Villas et de l'Avenue Demolder, de la Rue du Bauloy et de l'Avenue du Parc, de la Rue du Bauloy et de l'Avenue des Vis T'Chapias ainsi que de la Rue de la Chapelle et de la Rue Montagne du Stimont.

Cet agenda est réalisé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Nous nous ferons un plaisir de publier le calendrier de vos activités pour autant que vous le fassiez parvenir à la rédaction du Bulletin ou à la Maison du Tourisme, Avenue des Combattants 32, avant la date limite du 9.2.1987.

Janvier



DAVE

Samedi 10.1 :
Centre Culturel - 16 h.
Le Tour du Monde de l'Opéra et de l'Opérette
(150^e anniversaire de la Province du Brabant)

Mardi 13.1 :
La Palestre - 20 h. 15
Géobiologie : impact sur la santé

Mardi 13.1 :
Centre Culturel - 9 h. 30 et 13 h. 30
« Carabas », contes pour enfants

Du mercredi 14.1 au mardi 20.1 :
Théâtre Jean Vilar - 20 h.
« Mon Faust »

Du jeudi 15.1 au samedi 17.1 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« Pravda » (Théâtre National)

Dimanche 18.1 :
Céroux (salle des fêtes)
Concours de whist

Mardi 20.1 :
La Palestre - 20 h. 15
Approche de la Métamorphose

Mardi 27.1 - mercredi 28.1 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du monde « L'Egypte »

Jeudi 29.1 - samedi 31.1 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« Il pleut dans ma maison »

*L'électricité, c'est UNERG-SEDILEC
auprès de qui vous pouvez vous informer !*



L'électricité,
c'est le bon sens.



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

AGENDA

Février



Dimanche 1.2 :
Céroux (salle des fêtes)
Concours de whist

Mercredi 4.2 :
Centre Culturel - 15 h.
« **Pipandor** » (marionnettes)

Dimanche 8.2 :
Centre Culturel
Cinéma au profit de l'école St Pie X

Lundi 9.2 :
Auditoire A10
(place des Sciences) - 20 h.
Exploration du Monde
« Du Sinai à la Mer Morte »

Mardi 10.2 :
Centre culturel - après-midi
« **Da Capo** » (Théâtre vagabond)

Jeudi 12.2 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« **La vente aux Enchères** »

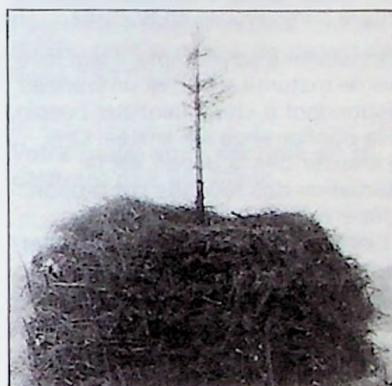
Du mercredi 18.2 au mardi 24.2 :
Théâtre J. Vilar - 20 h.
Entretien Descartes / Pascal

Vendredi 20.2 - samedi 21.2 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« **Au Secours, elle me veut** »

Mardi 24.2 - mercredi 25.2 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Australie »

Jeudi 26.2 - vendredi 27.2 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« **La vente aux Enchères** »
(Cirque du Trottoir)

Mars



DESMET

Mercredi 4.3 :
Centre Culturel - 15 h.
« **Le Rêve d'Antonin** »
Chansons pour enfants par Jofroi

Dimanche 8.3 :
Centre Culturel - 16 h.
« **J'y suis, j'y reste** »

Mardi 10.3 :
Centre Culturel - 9 h. 30 et 14 h.
« **Eldorado** » (Cie des Mutants)

Mardi 10.3 :
Auditoire A10
(place des Sciences) - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Australie »

Mardi 10.3 :
La Palestre - 20 h. 15
L'histoire liée au Cosmos

Du mercredi 11.3 au mardi 17.3 :
Théâtre J. Vilar - 20 h.
« **L'Age de Monsieur est avancé** »

Jeudi 12.3 - vendredi 13.3 :
Centre Culturel - 10 h. et 13 h. 30
« **Nanie Croche** » (Th. La Guimbarde)

Vendredi 13.3 :
Céroux (Salle des Fêtes)
Gala Wallon

Samedi 14.3 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Concert Condordia

Samedi 21.3 :
Stymont - 19 h.
Feu de la St-Grégoire

lundi 23.3 :
Auditoire A10
(place des Sciences) - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Egypte »

Mardi 24.3 - mercredi 25.3 :
Centre culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« Du Sinai à la Mer Morte »

Mardi 24.3 :
La Palestre - 20 h. 15
Traitement du Cancer

Jeudi 26.3 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Spectacle Bernard Haller

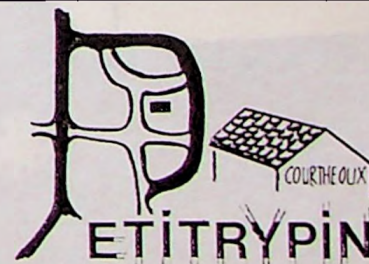


EXPO CARRELAGES

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.
Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies
Av. des Combattants 81
Tél. : 010/415415



Alimentation générale
Fruits et légumes
Rayons charcuterie,
fromage et boulangerie

S.P.R.L. Bertholet et Fils
Avenue de la Résistance, 26
Petit-Ry - Ottignies
Tél. : 010/420422

Ouvert du mardi matin au dimanche soir



DESMET

La Place du Marché à Ottignies : un bel exemple de centralisation commerciale où se rassemblent également le vendredi, les indépendants ambulants. Ils sont 10.000 qui tentent chaque année l'aventure commerciale en Wallonie. Nous vous proposons de découvrir comment...

La matinée d'information organisée par l'Echevinat de la Participation sur le thème : « Devenir Indépendant : formalités à remplir, chances de réussite » avait attiré plus de 200 personnes dans la salle des « Vis Tchapias ».

Si toutes n'étaient pas directement candidates à l'exercice d'une profession indépendante, beaucoup posèrent des questions individuelles d'où se dégagait un très vif intérêt pour d'éventuelles activités commerciales.

D'un trop grand optimisme vous vous abstenrez certainement

Marc Chapelle, Directeur de la Chambre de Commerce du Brabant Wallon, insiste sur la nécessité de se documenter préalablement auprès des organismes spécialisés. En effet, on constate 80 % d'échecs avant cinq ans parmi les 10.000 personnes qui tentent chaque année l'aventure commerciale en Wallonie.

Pour s'installer à son compte, il faut faire preuve de maturité et choisir un créneau correspondant à un authentique besoin, là où la concurrence est limitée. Une faute à éviter dès le départ est la surestimation des recettes par rapport aux dépenses réellement engagées. D'où l'intérêt qu'il y a de se faire assister par des personnes expertes dans la fiscalité. Les honoraires d'un comptable coûteront toujours moins cher qu'une faillite ! Comme le faisait remarquer Luc Demartin, Attaché de Cabinet à la Région Wallonne, ne perdez pas de vue, que les prêts consentis par l'Etat doivent être considérés comme un apport complémentaire et non comme une base de rentabilité.

Des démarches administratives vous entreprendrez ponctuellement

A ce stade, si vous êtes toujours convaincu de l'opportunité de votre projet, il vous faudra entamer différentes démarches auprès des administrations compétentes :

- Si vous êtes mineur d'âge : émancipation - Auprès du Tribunal de la Jeunesse, place Albert 1^{er}, Nivelles (tél. 067/21 61 53)
- Si vous voulez exercer une profession réglementée : accès à la profession. A obtenir auprès de la Chambre des Métiers et Négoces, rue de la Charité, 39 - 1040 Bruxelles (tél. 02/217 30 15)
- Pour tous : immatriculation au registre de commerce. A introduire auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, Esplanade du Souvenir, Nivelles (tél. 067/21 59 41). Prenez patience, vous ne serez pas seul !
- Inscription à la T.V.A. : obligation pour tous les commerçants. Formalité relativement simple à introduire auprès du bureau local, rue des Fusillés, 2 (tél. 41 79 52)



RENAULT
CREDIT

Concessionnaire

Garage Renard et Fils srl

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

Devenir indépendant : une gageure ?

Après quoi il ne vous restera plus qu'à souscrire une affiliation auprès d'une caisse d'assurances sociales. Cette inscription doit être faite dans les 90 jours du début de l'activité.

Enfin inscrivez-vous à une mutuelle de votre choix en vous faisant couvrir non seulement pour les gros risques mais également pour les petits (plus fréquents, ils entraînent des dépenses finalement plus lourdes).

Une forme juridique à votre entreprise vous donnera efficacement

Il existe différents types d'entreprises :

— **Entreprise personnelle :** une seule personne physique. Même si vous comptez modifier ultérieurement la forme juridique de votre entreprise, il vaut mieux débiter en votre nom personnel.

— **Société de Personnes à Responsabilité Limitée (SPRL) :** il faut au moins deux personnes et un capital de départ de 750.000 frs dont 250.000 libérables immédiatement.

— **Société Coopérative :** trois personnes sans obligation de constituer un capital de départ.

— **Société Anonyme :** deux actionnaires minimum avec un capital libéré s'élevant à 1.250.000 frs.

Signalons qu'il existe au Ministère un projet relatif à la création d'une nouvelle formule juridique : l'Entreprise d'une Personne à Responsabilité Limitée (EPRL) dont le capital de départ serait fixé à 750.000 frs.

Votre projet vous décrirait en le chiffrant noir sur blanc

Une bonne gestion commence par ce document que nous appellerons « canevas de création ». Il vous sera particulièrement utile, d'abord pour vous-même (test de « faisabilité ») et ensuite pour vos interlocuteurs : associés, banquiers, pouvoirs publics... Cette approche est également nécessaire pour des raisons juridiques en cas de création de société commerciale. Le plan que nous proposons devant être adapté à chaque cas

personnel, nous nous limiterons à évoquer les grandes lignes de son contenu : présentation du créateur de l'entreprise, du projet, du produit, du marché, la politique et les moyens commerciaux, les moyens commerciaux et de production, le dossier financier, les problèmes spécifiques à la reprise d'activités existantes.

Telles sont succinctement les modalités de mise en route d'une entreprise. Mais beaucoup de questions restent à poser. Ceux d'entre vous qui sont intéressés par une initiative commerciale sont attendus en janvier au Centre Culturel (des communiqués seront publiés dans la presse) où ils pourront participer à une « consultation » organisée par le Service de la Participation en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

En somme, une autre façon d'encourager certains candidats à rejoindre les rangs des 55.000 commerçants et 127 artisans du Brabant Wallon.



POUR VOUS PRESENTER

NOTRE GAMME DE JARDINAGE

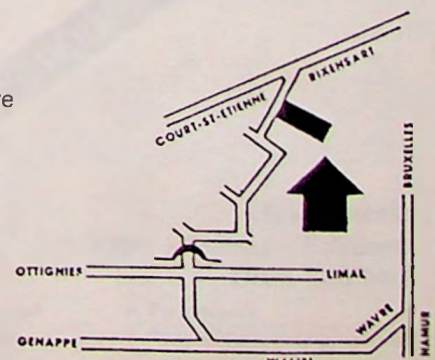
IL AURAIT FALLU ACHETER TOUT LE « BULLETIN COMMUNAL »

- Pépinière
- Vivaces
- Tuteurs
- Table barbecue
- Traverse de chemin de fer
- Pergola
- Bordures
- Fruitières
- Plantes annuelles

- Semences
- Engrais
- Terreau - Tourbe
- Outillage
- Poterie
- Barbecue
- Plants pomme-de-terre
- Oignons

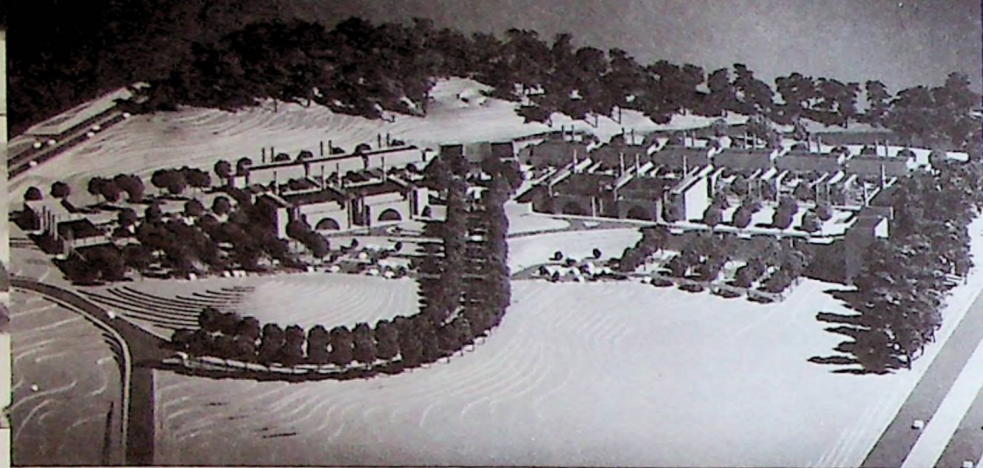


ROBERT TAELEMAN



23, Avenue Lambermont
S.P.R.L. 1342 Limelette Tél. : 010/ **41 61 64**

Shell - Louvain-la-Neuve : Réussir le futur



BAUTERS

Les autorités de notre ville développent depuis longtemps une stratégie destinée à attirer les investissements sur leur territoire : proximité de l'autoroute E 411, avantages fiscaux, prime à la construction, infrastructure scolaire de haut niveau, qualité de l'habitat... Toutes ces raisons ont été déterminantes dans le choix du site de Louvain-la-Neuve pour implanter le nouveau et important centre de recherches du groupe Royal Dutch « Shell » dont la première pierre a été posée le mardi 28 octobre dernier par Mr. CHOUFOER, directeur général de la société, en présence d'un important parterre de personnalités dont le Bourgmestre, les ministres Wathelet et Liérard et le Recteur de l'U.C.L.

Un milliard et demi d'investissements

Le nouveau complexe de laboratoires sera implanté sur un terrain de 30 ha et les bâtiments conçus par l'architecte Samyn seront disposés en arc de cercle orienté vers l'autoroute. Ce seront des constructions modulaires reliées entre elles.

Les travaux de la première phase, en cours de réalisation actuellement, permettront d'implanter, sur 6 ha, un ensemble de laboratoires destinés à la mise au point de nouvelles applications des produits en vrac et à la recherche sur les polymères. Cet investissement représente un milliard cinq cents millions. Les travaux seront terminés dans un an.

Un personnel hautement qualifié

Deux cent quarante personnes seront occupées à terme. Mais dès la fin de 1987 le groupe pétrolier emploiera 160 chercheurs venus de différents pays avec évidemment une très forte majorité de personnel belge.

Il est prévisible que le développement des activités sur le site de Lauzelle nécessitera dans les années à venir l'engagement d'un personnel complémentaire particulièrement bien venu dans le contexte économique actuel.

Crédo pour certains, marché pour d'autres. N'empêche ! Pourquoi cette nouvelle implantation ne susciterait-elle pas de nouveaux développements industriels non seulement pour la région mais aussi pour cette Wallonie technopole chère au Ministre Wathelet, Président de l'Exécutif wallon. Projet ambitieux ? Peut-être... mais il n'est pas interdit de rêver d'une Wallifornie dont notre ville serait le premier jalon.

Onze pays étrangers investissent en Brabant Wallon

Le Bourgmestre a interrogé Mr. Arnaud DECLETY, Ministre de l'Economie Régionale Wallonne sur le montant des investissements étrangers pour les années 1983 à 1985 dans l'arrondissement de Nivelles.

Cent quarante sept sociétés sont concernées par des interventions financières étrangères lors de la constitution d'entreprises, d'augmentation de capital ou de création de succursales (9).

Ces interventions se chiffrent à plus d'un milliard de nos francs.

Les secteurs concernés sont : industrie (408 millions), services (379 millions) et commerce (272 millions).

C'est la France qui intervient dans le plus grand nombre de sociétés pour un montant de 40 millions. Mais les Etats-Unis la dépassent largement avec 298 millions répartis entre 16 sociétés. Les Pays-Bas (178 millions) et Panama (172 millions) figurent en bonne place. Le Canada est le pays qui investit le moins en Brabant Wallon (4 entreprises et 7 millions).

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

Ets Stuyckens Jules & Fils sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Cèroux-Mousty
Tél. 010/612290 - 613046

MICHELIN



Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappés

RELIGION

Noël dans la cité

La fête de Noël commémore la nativité du Christ en l'an 749 de la fondation de Rome (soit 4 ou 5 ans avant l'ère qui porte son nom). Elle est célébrée dans le monde entier et les combattants respectent généralement une trêve à cette époque (« Paix aux hommes de bonne volonté » a-t-on coutume de proclamer).

La tradition populaire y rattache différents symboles : l'arbre, le sapin, auquel on suspend des friandises, des cadeaux ; la bûche qu'on brûlait pendant la veillée de Noël et aux cendres de laquelle on attribuait des propriétés merveilleuses ; le Père Noël, personnage légendaire bien connu.

Mais Noël c'est surtout la présence de Jésus dans la crèche et tout ce que cela signifie pour les Chrétiens : le Messie venu annoncer le Royaume.

Nous avons tenu à vous présenter les différentes activités organisées à cette occasion dans les paroisses de l'entité.

St-Rémy (Centre)

A partir du 17.12 :
distribution de Cougnous aux octogénaires de la paroisse.

Mercredi 24.12 - 20 h. :
présentation des crèches réalisées par les paroissiens sur le thème « Où verriez-vous renaître Jésus aujourd'hui ? »

Mercredi 24.12 - 24 h. :
messe polyphonique par la chorale St-Rémy

St-Pie X (Petit-Ry)

Mercredi 24.12 - 23 h. :
préparation de la fête de Noël (local paroissial)
veillée suivie de la messe de minuit.

St-Marie et Joseph (Blocry)

Mercredi 24.12 - 18 h. 30 :
messe des enfants

Mercredi 24.12 - 23 h. :
veillée et messe de minuit.
A toutes les messes de Noël possibilité d'offrir des vivres non périssables pour secours durant l'hiver.

St-François (L.L.N.)

Mercredi 24.12 - 18 h. :
messe des enfants

Mercredi 24.12 - 23 h. 15 :
célébration de la nuit de Noël (y compris la messe traditionnelle)

Notre-Dame (Mousty)

Mercredi 24.12 - 23 h. 30 :
Veillée de Noël suivie de la Messe de la Nativité.

N.D. du Bon Secours (Céroux)

Dimanche 21.12 - 15 h. :
repas pour les enfants avec remise des prix du concours de dessins (organisation : Comité des Fêtes et Commune Libre de Céroux)

Mercredi 24.12 - 24 h. :
Messe de minuit.

St-Joseph (Rofessart) St-Gery (Limelette)

Mercredi 17.12 :
les enfants et les jeunes de la catéchèse iront porter leurs vœux de Noël aux habitants des deux paroisses.

Mercredi 24.12 - 19 h. 30 :
(Rofessart) Messe de Noël

Mercredi 24.12 22 h. :
(Limelette) Messe de Noël

Joyeux Noël à toutes et à tous !

L'église de Mousty enfin classée



DESMET

Ce n'est pas la première fois que certaines parties de ce monument remarquable font l'objet d'un classement par la Commission des Monuments et des Sites.

Cette fois, tout l'édifice est repris dans l'arrêté de l'exécutif de la Communauté française du 25 juin 1986.

Bâtie au XI^e siècle en style mosan, l'église Notre-Dame de Mousty est restée d'une perfection qui justifie la décision prise.

Notons toutefois que le porche n'est pas classé.

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux

de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty

Tél. 61 21 04

Photocomposition

N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/41 50 24

Imprimerie Typo - Offset - Editions

s.p.r.l. J. Dieu-Brichart

- Imprimés commerciaux
- Périodiques
- Brochures techniques
- Tous travaux pour graphistes
- Brochures scientifiques
- Maison d'éditions

En plein développement, les deux bibliothèques de culture générale ont fusionné

Le développement des activités des deux bibliothèques de culture générale (Mousty et Louvain-la-Neuve) justifiait leur reconnaissance par les pouvoirs de tutelle. Mais pour être reconnues elles devaient répondre à des normes imposées concernant le nombre de lecteurs et les emplois occupés. C'est la raison de leur fusion à laquelle on a incorporé, pour des raisons administratives, les deux ludothèques de l'entité. Bibliothèques et ludothèques sont ainsi rassemblées au sein d'un même conseil d'administration.

L'Assemblée générale comprend 23 membres dont 7 représentants communaux : Mmes André-Hourez, Claire Delbrassinne, Josette Gougnard et MM. Marc de Coster, Alain Demaegd, Valmy Féaux et Jacques Otlet.

Madame Delbrassinne, échevin de la Culture, a été désignée en qualité de

présidente du nouveau conseil d'administration.

Rappel des heures d'ouverture au public :

Section du Centre :

Bibliothèque de Mousty

7 place de l'Eglise
1341 Céroux-Mousty
010/41 36 90

lundi	de 14 h à 19 h
mardi	de 14 h à 19 h
mercredi	de 14 h à 19 h
jeudi	de 14 h à 19 h
vendredi	de 14 h à 19 h
samedi	de 9 h à 14 h

Ludothèque d'Ottignies

rue du Moulin
1340 Ottignies
(entrée par le parking de l'ancien Nopri)
samedi de 10 h à 12 h

Section de Louvain-la-Neuve :

Bibliothèque de Louvain-la-Neuve

45 Grand Place
1348 Louvain-la-Neuve
010/43 28 59

lundi	de 12 h à 18 h
mardi	de 12 h à 18 h
mercredi	de 12 h à 18 h
jeudi	de 12 h à 18 h
vendredi	de 12 h à 18 h
samedi	de 10 h à 14 h

Ludothèque de Louvain-la-Neuve

45 Grand Place
1348 Louvain-la-Neuve
010/43 28 59

mercredi	de 14 h à 16 h
----------	----------------

Musée
L.L.N. ART
PRESENT
PASSE

Place Blaise Pascal, 1 - 1348 L.L.N.
Tél. : 010/434841



Du 9 Novembre au 23 Décembre 1986

Gravures grands formats

Pierre ALECHINSKI, Pol BURY, Eduardo CHILIDA, Barbara CLAUSE,
Laurence DERVAUX, Sam FRANCIS, Izabella GUSTOWSKA,
Alain LAMBILLOTTE, Takesada MATSUTANI, Joan MIRO,
Jean-Pierre POINT REINHOUD, Antoni TAPIES, Wallase TING,
Vladimir VELICKOVIC, Etienne WAYENBERG.

Ouvert de 10 h. à 18 h. Dimanche de 14 h. à 18 h. Fermé le samedi.



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambermont 8
1342 Limelette
Tél. 010/413324 - 41 7027

LIBRAIRIE LOTTO

Articles de bureau
Fournitures classiques
Stylos :

Waterman • Parker •
Mont Blanc • Scheaffer

Un bon conseil :

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies Tél. 010/413672



Enseigner les arts selon un modèle individualisé :

Le projet de la Ferme aux arts

Les académies artistiques ont souvent des principes pédagogiques austères et nettement scolarisés et rarement rénovés. En créant la « Ferme aux Arts » Daniel Lipnik et ses amis ont voulu prouver que la création artistique n'est nullement la « chasse gardée » des petits génies et des bien nantis. Leur ambition est de réunir au même endroit ceux qui font de la poterie, de la peinture, de la sculpture ou de la musique (chant ou instrument). Le tout enseigné d'une manière individuelle. Ils se sont installés dans les locaux que leur ont prêtés les Guides de Lauzelle où se réunissent les 90 élèves inscrits aux différents cours.

Les cotisations s'élèvent à 2.000 fr. par trimestre (85 fr. pour une heure de cours).

Renseignements :

ASBL « La Ferme aux Arts »
Avenue des Clos, 3
Tél. 41 56 83

PIERSON
C'est BON





La Plaine des Coquerées

Les installations comprennent :

- un terrain de football-rugby,
- une triplète extérieure,
- une triplète intérieure,
- des vestiaires avec douches,
- un terrain libre pour des jeux,
- un terrain de pétanque.

ET UNE SALLE DE REUNION qui peut être mise à la disposition de votre société ou groupement.

Les installations sportives sont en principe ouvertes toute l'année,

- de 9 à 22 heures à l'extérieur,
- de 9 à 23 heures à l'intérieur.



Une A.S.B.L.

La gestion est assurée par une ASBL créée le 30 mars 1983 et dont le conseil d'administration est composé de :

M. Michel Pirson, président,
M. André Decaffmeyer, vice-Président,
M. Michel Tournay, secrétaire-trésorier,
M. Robert Delogne, échevin des sports,
M. Jean Sondag, M. Joseph Gavache, M. Christian Ducoffre

5 représentants des clubs utilisateurs sont membres de l'assemblée générale.

Toute personne se trouvant à la Plaine des Coquerées est considérée comme connaissant et acceptant le règlement qui est affiché dans le hall d'entrée et que chacun peut recevoir.

Une cafétéria

Une cafétéria, en gérance libre, est ouverte tous les jours (le lundi, uniquement à partir de 16 h.)

Possibilité de petite restauration.

Cette cafétéria qui profite directement aux clubs utilisateurs de la Plaine est ouverte à tous.

Son bar, son coin à manger, sa terrasse, vous permettent de prendre à l'aise, dans le calme, loin de la circulation, votre consommation, en soutenant le sport.

LA PLAINE DES COQUERÉES VOUS OFFRE UN VASTE PARKING.

Activités

organisées par la Plaine des Coquerées avec la collaboration des clubs.

- Vacances de Pâques : du 6 au 10 avril 1987
4^e semaine d'initiation sportive pour les garçons et les filles de 8 à 12 ans
- 1^{er} week-end de mai : du vendredi 1 au samedi 2 mai 1987
« Les 24 h. de la Plaine des Coquerées » et
« Nuit du Mini-Foot »



RGN
la plus sympa!

annonce les activités de la Plaine des Coquerées,
le vendredi entre 10 et 11 heures

donne les résultats des rencontres, le lundi au flash de 10 heures

RGN : Tél. 41 53 25

T.V. Com

votre télévision communautaire suit de près les activités sportives

le télétexte Cécile donne le programme des activités
et les résultats des manifestations

T.V. Com : Tél. 41 01 96



Balle Pelote

Balle au mur

Pelote Bruyères

J. Demeester
010/41 8970



Basket Ball

Basket Club Ottignies
(équipes d'âge)

F. Caelewaert
010/61 1856

Le Rebond Basket Féminin
(dès 9 ans)

D. Glibert
010/41 5888



Football

F.C. Cosmos

J. Soyeur
010/61 1055

Jurdant Sports

G. Poupeler
010/41 6728



Mini-Foot

Championnat

Loco

S. Paul
010/41 5049

Limelette

M. Carlier
010/41 7687

Cosmos

J. Soyeur
010/61 1055

Ottintois

C. Dewindt
010/41 5231

Lilibot

R. Ebens
010/41 5008

Acacia

D. Verborgh
071/87 7575



Mini-Foot

Loisirs

Jurdant

P. Careme
010/41 1453

Robin des Bois

P. Ancion
010/41 7435

St-Martin

J.M. Venneckens
010/61 2934

St-Guibert

D. Demortier
010/65 7297

Snakerfoot

J.P. Cobbaut
010/41 6899

Omnibus

P. Boxho
010/61 3916

La Ferme

C. Godfroid
010/41 9283

Les Bardouchis

P. Vanderlinden
02/654 1999

Anti-Lob

M. Laurent
010/41 9071

Balbrire

A. Lambert
010/41 8786



Gymnastique

Energie

Baby-gym, Gym-enfants

Mme R. Spileers

010/41 0429

Centre Formation Sportive

V. Francis

Gym. sportive et initiation enfants

010/22 7396

Gym. tonic et stretching adultes

Vie Féminine

Mme C. Everard

Gym. dames

010/41 1339

Gym. pré et postnatale

Mme M. Henkart

010/61 4591



Judo, Ju-Jitsu

Judo Club Ottignies

A. Beaudot
010/41 7697



Rugby

Rugby Ottignies Club

D. Rose
010/61 5583



Cyclo Danse

Cyclo Danse Ottignies

Mme J. de Fays
010/41 8175



Tir à l'Arc

Francs Archers Ottignies

G. Dumont
010/61 3369



Volley-Ball

Volley-Ball Club Ottintois

E. Davaux
010/41 9847

Volley Loisirs

J. Neimry
010/61 4044



Tennis

Possibilité de cours de tennis

V. Francis
010/22 7396

L'Ecole communale de Mousty, l'Institut Saint-Etienne, Clerlande Sports, la Police d'Ottignies, le Centre de Rééducation sportive d'Ottignies, ont également des activités sur la Plaine des Coquerées.

André et Jeanne Hancre : 50 ans de théâtre



DAVE

Au début de la séance du Conseil communal du 25 novembre, le Bourgmestre a offert au Conseiller communal André Hancre et à son épouse le cadeau de la commune pour leur jubilé de théâtre.

Nous publierons dans notre prochain numéro une interview des heureux jubilaires. Nous leur présentons nos sincères félicitations.

Le prix Gauchez à Carlo Masoni



DAVE

L'écrivain Maurice Gauchez, né à Chimay, fut également le directeur de la revue « La Renaissance d'Occident ».

Chaque année le prix qui porte son nom est officiellement remis à Chimay au début du mois de juin. En 1986, le lauréat était Carlo MASONI, directeur du Centre Culturel, pour son recueil de nouvelles « Si nul ne se souvient » paru aux éditions Paul Legrain.

La création et la narration de contes

Une formation en création et narration de contes sera donnée par Antoine Patigny, conteur de son métier, au Centre Culturel et Artistique. Celle-ci s'adresse plus particulièrement aux enseignants et animateurs d'enfants de tous âges.

Le travail effectué sera directement utilisable par les participants sur leur lieu de travail. Il se déroulera ainsi : choix d'un thème, recherche dans les contes traditionnels existants sur le thème retenu, construction du conte, apprentissage de la narration.

Deux étapes dans la formation :

— une première approche le mercredi 7 janvier de 13 h. 30 à 17 h 30. et le samedi 10 janvier de 9 h. à 13 h. et de 14 à 18 h.

— un approfondissement en 4 jours dans le cadre de la formation continue ou les congés scolaires de Pâques.

Inscription et renseignement auprès de Mme Daveau au Centre Culturel. Tél. 010/41 01 75

Maisons de la Mémoire : Une histoire qui parle des gens

Le professeur Albert d'Haenens du Centre de recherche sur la communication en histoire à Louvain-la-Neuve a imaginé avec ses collaborateurs les Maisons de la Mémoire. Que seront-elles ?

Ce seront, dans la plupart des cas, des anciens bâtiments publics (sauf à L.L.N.) où l'on se propose de stocker des témoignages de la vie locale. Ils ouvriront leurs portes aux habitants avec leur passé souvent riche.

L'équipe du professeur d'Haenens utilisera les techniques nouvelles : ordinateur et audiovisuel pour engranger

les traces de notre passé. Il s'agit en fait d'une tâche technologique et de réflexion.

Chaque maison sera dirigée par une A.S.B.L. qui la fera revivre dans sa spécificité locale. La Maison de Louvain-la-Neuve sera un pivot branché sur la mémoire de l'U.C.L. et celle de la ville nouvelle. Dans la foulée signalons qu'une Ecole des Mémoires est opérationnelle depuis le début de cette année.

Contacts : Françoise HIRAUX
Maison de la Mémoire
(Collège Erasme)
Place Pascal
Tél. 43 48 72

Esquisse généalogique limelettoise

L'Intermédiaire des Généalogistes a publié il y a quelques temps un essai de généalogie concernant les 44 familles de Limelette reprises au recensement du 15 juin 1709.

Les généalogies les plus détaillées concernent les familles Godefroid, Pirsoul, Romain, Sablon et Stenuit.

Cet essai est complété par un tableau des familles citées (au nombre de 440).

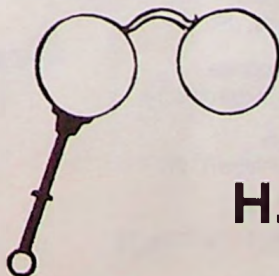
Les personnes que ce travail intéresserait peuvent se mettre en rapport avec Lambert Denis, Résidence « Le Chenoy », avenue des Combattants 93.

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Naissances



Août

Mogenet Sybille
Clos des Trimousettes, 3/102

Cordy Noélie
Rue Montauray, 15

Gillet Quentin
Clos Eugène Ysaye, 5

Ovyn Gaëlle
Clos Juste Lipse, 1

Kalonji Ditunga Dylan
Cours de Troisfontaine, 32

Verbauwhede Laetitia
Place de l'Escholier, 2/100

Van Heertum Isabelle
Avenue du Tienne, 18

Bachetti Fatiha
Avenue des Muguets, 35

Botten Christelle
Avenue des Muguets, 31

Vanneste Guillaume
Rue des Primevères, 6/002

Boudlal Fatima
Place de la Sarriette, 4

Boudlal Hassane
Place de la Sarriette, 4

Bwanga Ngosola Impunge Ninia
Rue du Palier, 13

Mélain Natacha
Clos des Gaulois, 24

Bangala Linka'k Fanny
Clos du Camp Romain, 8

Akajouâa Rachida
Avenue des Rossignols, 40

Lelong Thibaut
Clos du Quadrille, 3/202

Chagri Ahmed
Avenue des Rossignols, 101

Pas Mathieu
Rue du Roi Albert, 18

Grancitelli Sylvie
Avenue Bourgaux, 24

Ponthière Cédric
Place Communale, 5

Dedeurwaerder Gilles
Rue de Renivaux, 44

Pigeolet François
Avenue des Sorbiers, 128

Bruneau Fanny
Avenue de l'Espinette, 25

Septembre

Scorier Antoine
Clos Marie Doudouye, 28

Roche Nicolas
Cours de la Ciboulette, 20/102

Boulet Jean-François
Rue du Blanc-Ry, 39

Derestiat Donatienne
Grand-Rue, 55/304

Braha Laury-Anne
Avenue Provinciale, 127

Ameye Sarah
Rue des Annettes, 9

Cornet d'Elzius de Peissant Kristel
Rue du Moulin, 11

Delmotte Aline
Avenue du Marathon, 6

Samain Antoine
Rue du Monument, 67

Renard Virginie
Clos des Albatros, 15

Terrassi Sarah
Cours de Troisfontaines, 30

Litu-Kimuay Mbela Kesia
Rue des Bruyères, 24/304

Sean Prors
Rue de la Sarriette, 9

Ciuro Vanessa
Avenue de Lauzelle, 9

Arslan Jeliz
Clos des Tombelles, 3

Clamot Vinciane
Avenue des Rossignols, 8

Maricq Cédric
Rue du Monument, 43/11

Goris Gary
Avenue des Capucines, 59

Rihous Romain
Avenue du Marathon, 12

Lambot Coralie
Avenue des Capucines, 4

Spagna Bruno
Rue du Puits, 19

Nkayulu Angrisse
Sentier du Luxembourg, 11

Petry Simon
Rue du Roi Albert, 2b

Chardome Katia
Avenue Alfred Haulotte, 19

Debois Adrien
Avenue des Combattants, 64

Afkir Ibrahim
Avenue du Houx, 20

Octobre

De Brogie Sébastien
Rye de la Chapelle, 1

Baus Cédric
Clos Marie Doudouye, 3

Van Grunderbeeck Jérôme
Grand'Rue, 70

Tignol Eve
Rue des Annettes, 24

Taoudi Amale
Avenue des Rossignols, 51

Lysy Guillaume
Rue des Fusillés, 27

Lysy Elisabeth
Rue des Fusillés, 27

Lysy Dorothee
Rue des Fusillés, 27

Théate Antoine
Avenue Demolder, 6

Vanderstricht Charles
Rue du Charnois, 2

Ingham Sylvie
Rue de la Serpentine, 1/002

El Mkhtrioui Allal
Rue de Villers, 14

Bosmans Jérôme
Avenue des Hironnelles, 61

Semmeling Noël
Clos du Camp Romain, 3

Meramria Gabriel
Place de la Neuville, 8

Pellone Miguel
Rue Clovis Dumont, 45

Amodio Letizia
Rue des Haies, 25

Gras Céline
Avenue des Vis Tchapias, 1/201

Vasseur Sébastien
Avenue René Jurdant, 80

Bastogne Antoine
Rue des Primevères, 8/102

Vreurick Thomas
Rue du Blanc-Ry, 34

Cattelain Séverine
Rue des Haies, 14

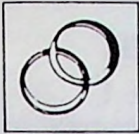
Rebs Alain
Avenue Reine Astrid, 7

Ambroise Damien
Rue de la Chapelle, 104

Demni Yepdjuo Larry
Rue des Sports, 2/102

Crivisqui Noemi
Rue de Villers, 12

Mariages



Août

- 2 — Lambricht Michel et Van Bemst Colette
- 2 — Dekeyser Bernard et Coenen Bernadette
- 9 — Castille Claude et Serckx Catherine
- 9 — Jacquet Pierre et Debroux Isabelle
- 16 — Goulard Didier et Paten Christine
- 16 — Hardy Philippe et Vermeulen Marie-Claire
- 20 — Charbel Khalil et Ahsina Malika
- 23 — Lenchant Thierry et Chauvaux Dominique
- 23 — Van Nuffelen Alain et Van Espen Carine
- 28 — Havaux Baudouin et Tissot Murielle
- 30 — Moureau Michel et Vermeulen Jacqueline
- 30 — Kaiser Luc et Willems Béatrice
- 30 — Debuissou Christian et Leurquin Dominique
- 30 — le Bussy Philippe et Detry Chantal
- 30 — Roy Paul et Gillissen Jeanine

Septembre

- 5 — Förster Marcel et Brandao de Almeida Prado Barbara
- 5 — Tieman Daniel et Morimont Henriette
- 6 — Devaux Jean-Pol et Masquelier Marie-José
- 6 — Linard de Guertechin Ferdinand et Lourtie Pascale
- 6 — Buyukozden Sadi et Özkan Gülin
- 10 — Gillis Marc et Vanderzielen Colette
- 10 — Goy Koubieme et Leboutte Simone
- 13 — Hock Yves et Debrosu Anne

- 13 — Sibomana Mélence et Nelles France
- 17 — Dechef André et Delfosse Carine
- 20 — Goffin Benoît et Vermander Micke
- 20 — Van Lint Marc et Stenmans Bénédicte
- 26 — Wattier Alain et Deblauwe Marie
- 26 — Deleuze Benoît et Wernerus Sylvie

Octobre

- 1 — Saïdoun Boumedine et Hechelef Ghoutia
- 3 — Rensonnet Ralph et Monseu Cécile
- 4 — Crikelaire Jean-Luc et Piron Christine
- 4 — Clemens Pierre et Lejeune Cécile
- 4 — Liétar Bernard et Gevaert Dominique
- 4 — Bastin Serge et Pool Marquez Ana
- 10 — Decoux Omer et Zwarts Viviane
- 10 — Carlier Jean-Paul et Vanneste Fabienne
- 11 — Quenon Jean-Pierre et Heylen Catherine
- 11 — Heintz Joseph et Devroye Anne-Marie
- 18 — Ancart Jean-Pierre et Falony Laurence
- 18 — Belfiore Jean-Claude et Lefevere Katty
- 25 — Krug Georges et Henricot Chantal
- 25 — Sampaix Jean et Pierret Carine

- Bousson Roland
Avenue de l'Espinette, 36
- Champagne Anna
Clos des Mimosas, 15
- Maquestiau François
Avenue de la Paix, 47
- Lepas Jeanne
Avenue des Combattants, 92
- Thielens Roger
Avenue des Châtaigniers, 2
- Bellicourt Raymond
Avenue Demolder, 37
- Français Maria
Avenue des Combattants, 96
- Mathys Joseph
Rue des Prairies, 1
- Spoel Jeanne
Clos du Grand Feu, 7

Septembre

- Hénin Joseph
Rue de la Vallée, 34
- Couvreur Fernand
Avenue des Vallées, 3
- Labiouse Roger
Avenue Demolder, 38
- Vanderseyen Gaston
Avenue Albert 1^{er}, 45
- Vercammen Pierre
Rue de la Chapelle, 15 b
- Devroye Marie
Rue de Namur, 12
- Pardoms Marie Thérèse
Rue Nicaise, 5
- Dejean Lucien
Avenue des Vallées, 33
- Goies Emile
Clos du Tumulus, 3/401
- Pierre Lucienne
Avenue de Jassans, 43
- Tignol Paul
Rue des Annettes, 24

Octobre

- Liénard Marie
avenue des Mimosas, 3
- Sablon André
Avenue Demolder, 118
- Dupriez Léon
Avenue des Quatre Bonniers, 10
- Denis Marguerite
Rue du Congo, 9
- Delbecq Emile
Clos de la Jeunesse, 9
- Von Eschen Mathildis
Avenue des Peupliers, 64
- Pecquereau Elisabeth
Chemin de Lauzelle, 27

Décès

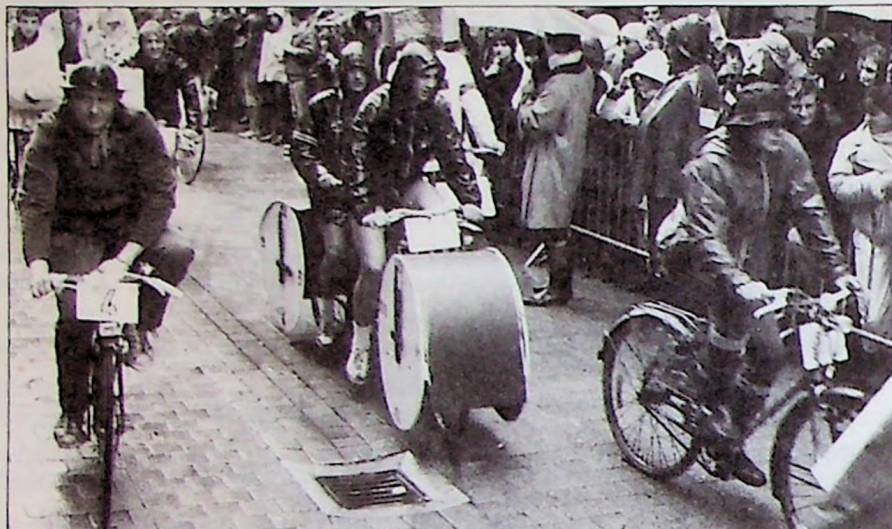


Août

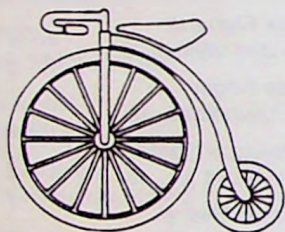
- Ledent Jean
Clos Bel Horizon, 3
- Sibille Francine
Rue de la Vallée, 49
- Etienne Noémie
Avenue du Tienne, 32

1986.

**24 heures
de folklore et de guindaille**



HAULOTTE



La 11^e édition des « 24 h. vélos » a connu un succès devenu maintenant une tradition. Ce qui prouve que cette activité fort peu académique possède une bonne image de marque dans l'opinion publique. La grande fête de la bécane fut surtout folklorique. On y a vu des engins très drôles comme cette barque que les étudiants de l'E.C.A.M. devaient pousser dans toutes les côtes. Comme aussi ce Gaston Lagaffe ou cette bicyclette-lit superposé imaginée par l'Orchestra-Kot ou encore ce landeau accueilli sur l'air de « Fais dodo, Colin mon p'tit frère »... Les spectateurs ont eu le sourire.

Les 24 heures en chiffres :

- 46.000 spectateurs en 1986
 - 200 vélos au départ
 - 300 stands sous tente
 - 75 secouristes
 - 50 policiers et gendarmes
 - 2 ambulances en état d'alerte
 - 7,5 km de parcours
 - 700 barrières Nadar
 - 250.000 frs investis par les organisateurs (assurances, frais d'inscription, achat de matériel)
 - 500.000 frs dépensés par la ville pour remise en état des lieux
 - 10 frs par mètre carré : taxe appliquée par la ville sur les stands installés le long du parcours.
- A souligner : une initiative prise par la paroisse universitaire. Dans le cadre de cette gigantesque course elle avait installé un stand rue des Blancs Chevaux où l'on distribuait de la soupe et où il était possible de trouver un endroit plus calme. Elle avait également organisé, en l'église St-François, une nuit de prière.

**Madame Merveille,
Jassans et
Ottignies sont
fiers de vous !**



Mme Merveille en compagnie de Mr Colombel, maire de Jassans

Les aînés de Limelette se souviennent certainement de Florentine DEBROUX, épouse MERVEILLE, dont le dévouement et le courage furent exemplaires pendant la bataille de La Dyle au mois de mai 1940. Elle œuvra sans compter pour retrouver les familles des hommes du 11^e Zouaves tombés sous les balles de l'ennemi. Elle fit en sorte que les dépouilles reçoivent une sépulture décente. Après les hostilités elle collabora avec MM. STENUIT et FOURNET à la création du comité de jumelage qui sut si bien tisser de solides liens d'amitié entre Jassans et Limelette.

Mme MERVEILLE méritait certainement la médaille du souvenir qui lui a été remise le 14 septembre dernier au cours d'une sympathique manifestation tenue dans la salle d'honneur de la mairie de Jassans et présidée par Mr COLOMBEL, maire de la localité, en présence d'une délégation belge menée par Mr TASSON, président du Comité du Jumelage.

La rédaction de notre bulletin adresse à Mme MERVEILLE toutes ses félicitations et une heureuse retraite dans la bonne ville de Liège où elle réside actuellement.

**TENNIS
HIVER 86-87**

LOUVAIN-LA-NEUVE

TENNIS CLUB du PARC

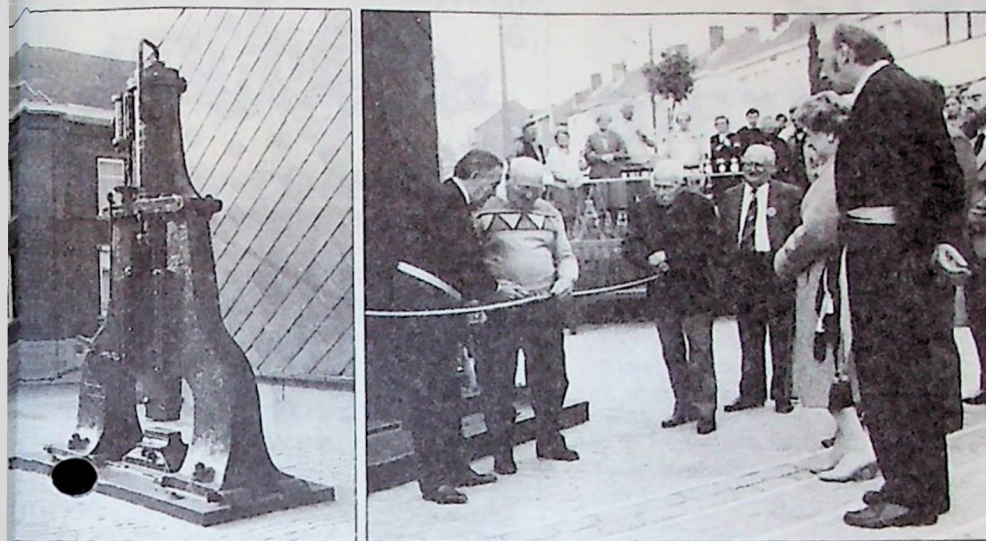
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Nos prix d'hiver: • semaine: de 250 à 500F l'heure, suivant l'heure choisie
• week-end: 400F l'heure uniformément.

4 terrains couverts en brique pilée synthétique.

Tennis Club du Parc - 010/41.05.46 - 5, Av. Einstein (en bordure N4) 1348 LLN.

Un monument en hommage aux métallos de notre ville



DAVE

En présence des autorités, un ancien ouvrier des usines Henricot coupe le ruban lors de l'inauguration du Mémorial.

Ce monument inauguré le 27 septembre dernier est un hommage aux très nombreux travailleurs du quartier de Franquénies qui assurèrent pendant un siècle la prospérité des Usines Henricot fermées pour cause de faillite.

Lors de la vente du matériel, le Collège échevinal fit l'acquisition de cet ancien

pilon. Cette pièce imposante pèse 18 tonnes et avait une force de frappe de 500 kilos.

Le pilon a été placé aux confins de Mousty, à l'angle des rues de Spangen et de la limite.

Nouveaux logements sociaux à Lauzelle

Constituée en 1966, la Société Coopérative « Le Clair Logis » fête cette année son vingtième anniversaire. Dans le cadre de cette manifestation, Mr Gilson, président de la société, a inauguré à la fin du mois d'octobre, les nouvelles habitations construites dans le quartier de Lauzelle.

Après la plantation d'un « arbre de la vie » le Bourgmestre souhaita la bien-

venue aux autorités présentes et demanda à Mr Dalem, Ministre de la région wallonne pour le logement et la tutelle des communes, de trouver les crédits nécessaires pour mener à bien le projet de construction des logements prévus. Il termina en précisant : « Il existe 1.100 demandes de logements. Un surplus de constructions n'est donc pas à craindre !... »

Guy Jaumotte, Lauréat du Travail

Au début de la séance du Conseil Communal du 25 novembre, le Bourgmestre a remis le diplôme de l'insigne de bronze de lauréat du travail à l'adjudant de l'aviation militaire Guy Jaumotte, citoyen de notre Ville domicilié au Petit-Ry.

La rédaction du Bulletin présente ses sincères félicitations au lauréat.

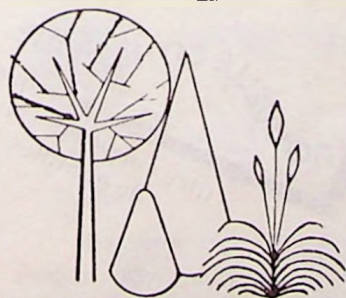
Incendie rue du Monument : Quand la solidarité n'est pas un vain mot

Nos concitoyens, M. et Mme Collin, habitant rue du Monument ont été victimes, le dimanche 31 août dernier, d'un incendie qui a ravagé leur habitation.

Grâce au dévouement et à la solidarité des voisins et aussi à la promptitude des sapeurs-pompiers de Wavre, les occupants de l'immeuble sinistré (deux septuagénaires) ont pu être sauvés et rapidement secourus.

En attendant la reconstruction de leur maison, les époux Collin ont été logés dans un immeuble appartenant à la Sté Coop. « L'Habitation Moderne ».

Un grand coup de chapeau à tous pour l'aide apportée dans ces circonstances tragiques.



hubert de brye
entreprise
de parcs
et jardins

Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

tél.
010 * 65.79.21

Garde-robes,
Commodes, Bonheur du jour, Buffets
double corps, tables en Pin, Orme, fruitier
Des meubles anciens vraiment moins chers ?
Des bibelots étonnants, des bouquins, etc...

Tous les samedis de 10 à 18 h., au

passé simple...

4, chaussée Provinciale à Mousty Ottignies
(presque en face du Douaire)

DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE

Achetez meubles anciens et bibelots,
vidons maisons
Décapons également vos meubles

Téléphonez en semaine
au 010/613277

1987, Année de l'Environnement :

Relance de la campagne florale

Nos lecteurs se souviendront certainement de l'initiative lancée il y a quelques années par l'Echevin Jean Sablon sur le thème : « Je fleuris Ottignies-Louvain-la-Neuve ».

En 1987, dans le cadre de l'Année de l'Environnement, l'Echevin de Fays reprendra le flambeau et invitera tous les amateurs de décoration florale à participer au concours que nous présentons dès à présent.

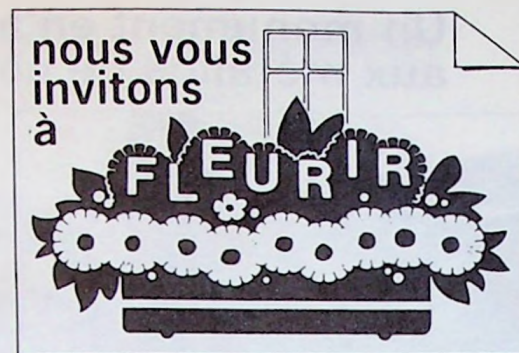
Dites-le avec des fleurs

L'objectif de ce concours est d'agréments le cadre de vie de la collectivité urbaine et améliorer l'image d'une ville qui se veut accueillante à tous. Ce sera l'œuvre de chacun de vous.

Dès le printemps 1987 chacun pourra fleurir ses fenêtres, balcons et jardins en vue de participer au concours dont nous vous donnerons plus de détails dans notre numéro de mars prochain. Dès à présent sachez que les prix seront attribués suivant quatre catégories :

- Fenêtres et balcons
- Jardins (visibles de la rue)
- Edifices publics (gare, poste, bâtiments abritant diverses administrations...)
- Bâtiments commerciaux.

Ainsi chacun sera en compétition avec des concurrents disposant de moyens à peu près identiques.



Quand fleurir ?

Le fleurissement pourra commencer au début du printemps et se poursuivra durant tout l'été 1987, c'est-à-dire pendant la période naturelle de floraison des plantes placées à l'extérieur.

Le jury qui sera constitué se rendra sur place avant la période habituelle des fortes chaleurs.

A titre indicatif, nous vous signalons que ce concours sera organisé grâce à la participation des commerçants revendeurs de matériel de jardinage, de plantes et de fleurs que nous remercions d'avance pour leur précieuse collaboration.



DESMET

Rue du Blanc-Ry : Préserver un site

Les habitants de la partie de la rue du Blanc-Ry située entre les numéros 157 et 163 souhaitent seulement la pose d'égoûts sans élargissement de la voirie. Leur vœu sera exaucé.

Ainsi en ont décidé les autorités communales qui ont bien compris l'intérêt qu'il y avait à préserver ce petit coin de nature particulièrement verdoyant.

Jadis, avant l'ouverture de la Chaussée Provinciale et lorsque La Dyle était en crue, le chemin du Blanc-Ry était utilisé par les habitants d'Ottignies qui voulaient rejoindre le marché de Wavre par le haut de Limal. Aujourd'hui, l'assiette pavée s'arrête après la septième maison et se prolonge par une chavée serpentant à travers le massif forestier.

La route sera maintenue dans sa largeur actuelle et recouverte, après la pose des égoûts, d'un tapis en tarmac. Le tout à la satisfaction bien compréhensible des riverains et dans un souci de sauvegarde de l'environnement.

Travaux d'égoûtage avenue Albert 1^{er}

Grâce à l'octroi d'un subside de 5.371.000 fr. par M. Charles Aubecq, Ministre Régional Wallon chargé du Budget des Finances et des Travaux subsidiés, notre Ville a entrepris les travaux d'égoûtage de l'avenue Albert 1^{er} (Limelette).

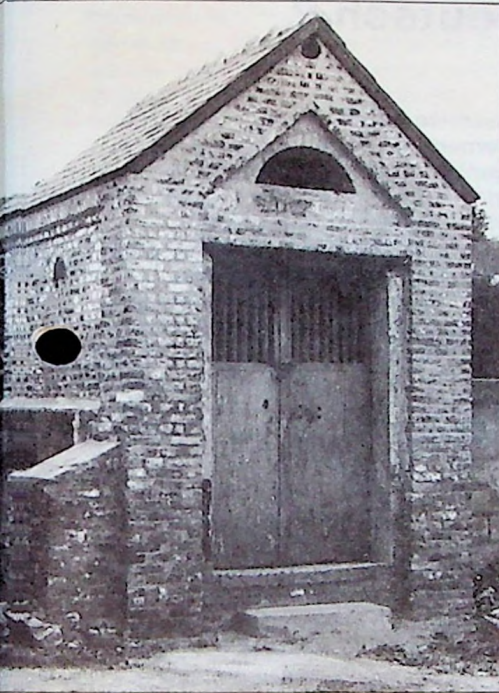
Le Ministère des Travaux Publics a confié l'exécution de ce projet à la S.A. Wegebo.

NOUVELLE ESTHETIQUE
Tel. 010 41.38.93

Lorsque
votre corps a besoin
de gentillesse

Du mardi au samedi
19 rue du Moulin - 1340 Ottignies
(building derrière le Douaire
au rez-de-chaussée)
Tél. 41 38 93

A Mousty : Restauration de la chapelle votive N.D. de Bon-Secours



NASSOGNE

La Chapelle N.D. de Bon-Secours après restauration

La tradition raconte : « Jadis, un valet trouva dans un champ une petite statuette métallique représentant la Vierge portant l'Enfant Jésus. Il la plaça dans son alcôve et l'exploitation ne cessa de prospérer. Vint le jour où cet homme alla proposer ses services ailleurs en emportant la statue. Ce fut le début de bien des déboires pour le fermier qui s'engagea à reprendre à son service son ancien valet et à ériger une chapelle à la Vierge. Ce qui fut accompli et la prospérité revint ».

Quand eut lieu ce miracle ? Mystère. Jusqu'ici aucune date certaine n'a pu être déterminée. On sait seulement que la chapelle N.D. de Bon-Secours, située rue de la... Chapelle à Mousty, a été restaurée au cours du XIX^e S.

La dédicace de l'édifice fait référence au pèlerinage à la Vierge organisé à Bon-Secours en Hainaut.

Le bâtiment servit longtemps de reposoir pendant la procession des roses organisée par la paroisse de Mousty. Mais, à partir de 1968, les processions tombèrent en désuétude et l'édifice fut laissé à l'abandon.

Le terrain sur lequel il est construit faisait anciennement partie de la « Ferme Rose » située à deux pas. Il en fut détaché et vendu à la famille Bastians.

En 1984, un Comité de restauration, à la tête duquel se trouvait Christiane Beckers, fut constitué par quelques habitants du quartier en vue d'assurer la sauvegarde de la chapelle.

Les travaux s'annonçaient importants : réfection de la charpente, pose d'une nouvelle toiture, rejointoyage... L'Administration Communale consultée offrit les matériaux destinés au gros-œuvre. La main-d'œuvre fut fournie par des personnes bénévoles.

Restait à préserver le mobilier (entièrement conservé) et les peintures murales endommagées par l'humidité. Le mobilier fut déposé à l'atelier de restauration du musée de Louvain-la-Neuve afin d'y être analysé et traité. Les peintures murales furent soumises à une analyse chimique qui permit d'en préciser la technique et d'en reconstituer les motifs décoratifs. Cette étude permettra une reconstitution des zones manquantes. Ce qui redonnera à la chapelle sa touche colorée de jadis.

Enfin, Myriam Lepaige, céramiste bien connue dans la région, créera une œuvre relatant l'histoire miraculeuse de la petite Vierge.

Ce projet a pu être mené à bien grâce aux conseils du regretté René Snyers, directeur de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique et à l'encadrement de l'équipe CORE (cellule de conservation et de restauration du patrimoine public en Brabant Wallon) du musée de Louvain-la-Neuve. Cette cellule s'est vu attribuer cette année le prix Carlos Halluent offert par le « Lion's Club ».

José DESMET

(D'après une documentation réunie par Christiane Beckers).



NASSOGNE

La petite Vierge métallique trouvée par un valet dans un champ proche de la ferme.

Si vous possédez des documents anciens relatifs à cette chapelle, contactez les numéros suivants :

61 40 52 :
Comité de Restauration de la Chapelle N.D. de Bon-Secours.

43 48 41 :
Musée de Louvain-la-Neuve.

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

*spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires*

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 8737



Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies

Tél. : 010/41 3432



**PIERSON
C'est BON**



010/41.42.43

Les enfants de la Chapelle-aux-Sabots sont heu-reux !

Le quartier de la Chapelle-aux-Sabots, aux confins d'Ottignies et de Court-Saint-Etienne a été construit vers 1980 par la société de logements « L'Habitation Moderne ». Les maisons sont occupées par des ménages relativement jeunes dont les enfants (environ 200 de moins de 12 ans) se réunissent sur un grand terrain herbeux pour partager leurs jeux. Mais que vaut une plaine de jeux sans engins ? Le Comité de quartier y a pensé, Mme Rouxhet en tête...

Restait à trouver le matériel. Le hasard fit bien les choses. Grâce à la collaboration des parents conseillés par M. Vandepereboom, un stock de cages à grimper et autres balançoires fut récupéré à Walibi et remis en état. M. Oleffe, président du pouvoir organisateur de l'école Notre-Dame implantée à proximité, autorisa leur remontage sur le terrain appartenant à l'école.

C'est ainsi qu'à la mi-octobre les enfants ont pu officiellement prendre possession de leur nouveau domaine.

Atelier de lecture à la Bibliothèque de Louvain-la-Neuve

Tous les mercredis, de 14 à 16 h. pour les enfants de 3 à 6 ans et de 16 à 18 h. pour les plus grands, Jean Tamma raconte des histoires qui font découvrir la vie à travers les livres.

Mais cette initiative ne s'arrête pas là ! Les enfants pourront participer à de multiples activités et emporter des livres pour les lire chez eux.

Renseignements :
Jean Tamma
Tél. 42 14 52 (après 18 h.)



Congés facultatifs dans les écoles communales

En vertu de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française fixant le régime des congés dans l'enseignement, les écoles communales seront fermées aux dates suivantes :

Ecole maternelle du Centre :
Vendredi 6.2.87
Vendredi 29.5.87

Ecole maternelle de La Croix :
Mercredi 28.1.87
Mercredi 18.2.87
Vendredi 29.5.87

Ecole fondamentale de Blocry :
Lundi 25.5.87
Vendredi 29.5.87

Ecole fondamentale de Limauges :
Lundi 9.2.87
Vendredi 29.5.87

Ecole fondamentale de Mousty :
Vendredi 29.5.87
Lundi 22.6.87

Avis important aux miliciens de la levée 1988

Nous rappelons que si vous désirez solliciter :

- un sursis ou un renouvellement de sursis ;
- une dispense pour cause morale ;
- une exemption pour cause physique ;

vous devez introduire votre demande à l'Administration Communale entre le 1^{er} et le 31 janvier 1987

Le service « milice » est ouvert : tous les jours du lundi au vendredi de 9 h. à 11.30 h.

Pour leur demande de sursis, les étudiants **doivent obligatoirement** joindre un certificat d'études dûment complété, daté et signé par l'établissement scolaire.

Votre attention est spécialement attirée sur le fait que des demandes de sursis ou de dispense de service qui seront introduites après le mois de janvier 1987 ne pourront être accueillies par les juridictions de milice que si des motifs exceptionnels ayant empêché le respect du délai sont invoqués et dûment justifiés.

Par ailleurs, il n'est pas possible d'introduire une demande d'exemption pour cause physique après le mois de janvier 1987.

Spreekt-U Nederlands ? Do you speak English ? Sprachen Sie Deutsch ?

Le service de la Participation, particulièrement actif dans notre Ville, a organisé au cours de ce dernier trimestre de 1986 différentes activités particulièrement opportunes : Journée de l'Emploi et Matinée de la formation professionnelle entre autres. Opportunes indéniablement et notamment en ce qui concerne la formation professionnelle.

Des chiffres édifiants

Ceux d'entre vous qui sont demandeurs d'emploi savent par exemple que les entrepreneurs privés citent la connaissance d'une, deux, voire trois langues étrangères comme l'une des principales conditions d'accès à l'emploi, même lorsqu'il s'agit d'une fonction subalterne. Une étude sérieuse a démontré ainsi que le bilinguisme d'un candidat double ses chances de décrocher un job correspondant à ses qualifications.

La moitié - au moins - des entreprises et des services publics de Wallonie utilisent très régulièrement le néerlandais ; l'anglais occupe la seconde place et l'allemand vient en troisième position. Dans l'agglomération de Bruxelles, le bilinguisme français-néerlandais est de rigueur et les emplois ne sont distribués que très parcimonieusement aux personnes qui ne parlent que leur langue maternelle, quel que soit leur niveau d'études ; l'anglais et l'allemand sont très appréciés aussi alors que l'espagnol est employé dans 13 % des services publics, l'italien dans 10 % de ce même secteur et l'arabe dans 10 % des administrations communales. En Flandre, c'est dans la quasi-totalité des entreprises et des administrations publiques qu'on utilise régulièrement le français, tandis que l'anglais et l'allemand y sont employés dans 60 % des entreprises.

L'étude met enfin en exergue les situations dans lesquelles l'usage des langues étrangères est le plus fréquent. Trois possibilités se dégagent nettement : « lire un court texte d'information », « recevoir et transmettre une communication téléphonique », « demander ou donner oralement un rensei-

PARTICIPATION

nement simple ». Autres exigences beaucoup plus rares : « rédiger un texte ou une lettre », « tenir une conversation plus personnelle » et « lire un roman » (NDLR : il est vrai que dans un souci de rentabilité, les employeurs n'encouragent que très peu la lecture des œuvres d'Agatha Christie au bureau !). Ceci dit, le sondage a eu le mérite de refléter une constance trop souvent ignorée par les demandeurs d'emploi : il est préférable de « se débrouiller » dans deux ou trois langues étrangères plutôt que de maîtriser à la perfection une seule de ces langues. Bon à savoir !

Pas d'alouettes toutes cuites !

Apprendre une langue étrangère n'est pas si facile et requiert un investissement personnel, une grande persévérance. Aussi est-il fait appel à diverses techniques pour aider les intéressés à acquérir une connaissance opérationnelle des langues modernes : exercices en laboratoire, exercices de conversations, entretiens de groupe...

Pas mal d'écoles et d'institutions diverses implantées dans notre région dispensent des cours de langues suivant des tarifs variables.

Institut d'Enseignement Technique de l'Etat - Court-St-Etienne
Tél. : 010/61 22 61

Cours Techniques de l'Etat
Braine l'Alleud
Tél. : 02/384 43 22

Cours Industriels - Jodoigne
Tél. : 010/81 21 38

Centre Madou de Promotion Sociale
Bruxelles
Tél. : 02/219 42 88

Cours Commerciaux et Industriels
Wavre
Tél. : 02/22 20 26

Athénée Royal - Rixensart
Tél. : 02/653 81 01

Kot à Langues - Rue de l'Hocaille
Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/

Institut des Langues Vivantes
Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/43 43 64

Centre des Langues
Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/43 40 01

Chambre de Commerce - Bruxelles
Tél. : 02/648 50 02

En suivant les séances du Conseil Communal



Séance du 16 septembre 1986

L'Assemblée approuve les décomptes finaux relatifs à :
l'aménagement des trottoirs et de la voirie, avenue van de Walle (5.188.524 fr.) ; l'égouttage et l'amélioration de la rue Ch. Dubois (17.744.660 fr.) ; les travaux d'aménagement des anciens bâtiments de la Tannerie destinés au C.P.A.S. (3.861.328 fr.).

Elle décide également d'approuver le renforcement de l'éclairage public dans les artères suivantes : rue Basse, rue du Blanc-Ry et parking à l'arrière de la salle de Cérroux.

Le Conseil décide d'intervenir pour une somme de 250.000 fr. dans l'achat d'une ambulance pour la Croix-Rouge. Elle approuve la convention Sedilec en matière de fermeture des compteurs (électricité et gaz) chez les consommateurs.

Séance du 2 octobre 1986

Le Conseil approuve l'organisation des surveillances et garderies dans les écoles communales ainsi que la répartition des congés facultatifs.

Les membres approuvent les comptes du C.P.A.S. et ceux de la commune pour l'année 1985.

Séance du 14 octobre 1986

L'Assemblée ratifie la convention avec le Centre PMS libre de Wavre.

Elle approuve la réfection des voiries en béton suivantes : Vieux Chemin de Genappe, avenues de la Résistance, des Peupliers, Demolder et Balbririe, rue de la Chapelle et chaussée de La Croix. Le décompte final pour l'aménagement d'une salle de sports polyvalente à l'ancienne Tannerie est également approuvé (171.000 fr.).

Auto-Ecole RATY

N° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 22 23 après 17 h.

L'Arbre de la Solidarité poussera ses racines avenue de la Paix

Pour fêter ses 20 printemps, le Centre National de Coopération au Développement avait invité les administrations communales de la partie francophone du pays à planter un « Arbre de la Solidarité » le 11 novembre dernier.

Dans notre ville l'arbre (un hêtre pourpre) a été planté avenue... de la Paix en présence des autorités locales. L'arbre de la solidarité : une autre façon de marquer son soutien aux initiatives locales en faveur de la paix et de se remémorer les paroles de Raymond Poincaré « La Paix est une création continue ».

Infarctus :
**Trois minutes
pour sauver
une vie**



Vous pouvez encore sauver une personne dont le cœur vient de s'arrêter de battre. Vous avez **trois minutes**. Après, le cerveau peut être endommagé et, pire, la mort peut survenir !

Il est donc important que vous soyez prêt à agir. Car vous le pouvez. A condition d'avoir appris la réanimation cardio-vasculaire. La formation, par groupes de 6 à 8 personnes est **gratuite** et dure 3 heures. Elle est assurée par la section locale de la Croix-Rouge.

Ottignies - Céroux-Mousty - Limelette

Au Centre Croix-Rouge de Mousty les samedis de 9 h. à 12 h.

Inscription :

Centre Croix-Rouge : Tél. 41 07 41
Président : 41 38 85
R.P. Herremans : 41 57 67
A. Liénard : 41 54 11

Louvain-la-Neuve

En soirée de 19 à 22 h.

ou le mercredi de 14 à 17 h.

Lieu à déterminer selon inscriptions chez Mme Th. Renaut-Jongen, avenue de l'Espinette 27, tél. 41 76 54.

La solirarité humaine n'est pas un vain mot. La preuve ?

« J'apprends pour toi.
Apprends pour moi »



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges
Tél. 010/61 24 33

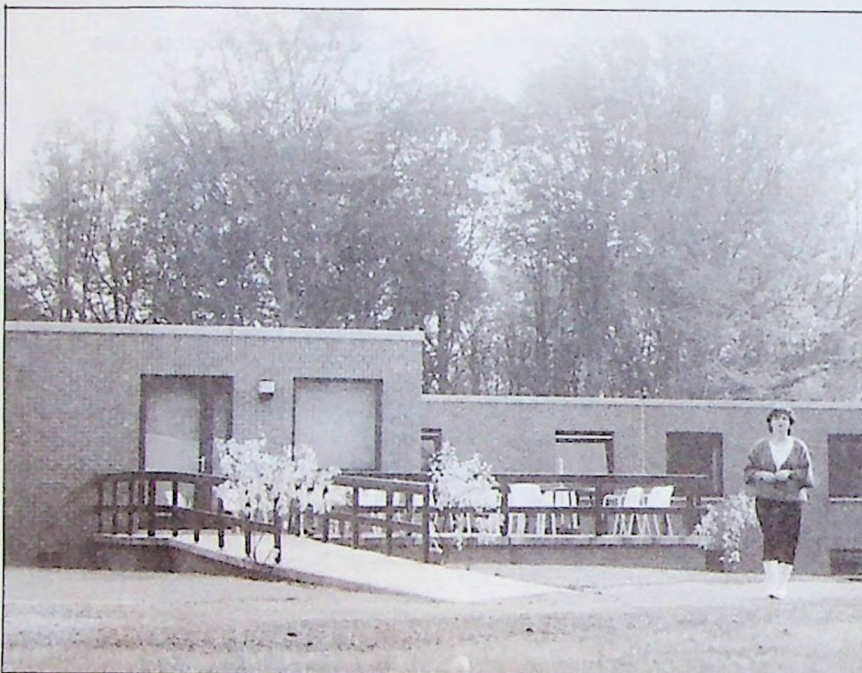
- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

Epileptiques après 21 ans, où aller ?

La Résidence Lennox vous accueillera

Ouvert en 1973, le Centre William Lennox, dirigé par le professeur Sorel offrait ses soins aux jeunes épileptiques. Mais que faire pour les patients difficilement reclassables au-delà de leurs 21 ans ? C'est ainsi que naquit l'idée d'une résidence à construire à proximité.



DESMET

Dans un splendide site forestier, la Résidence Lennox peut accueillir 31 handicapés.

Ce projet élaboré par le professeur Legros, particulièrement sensibilisé aux problèmes des handicapés, bénéficia en 1981 de l'opération 48 81 00 et fut soutenu par le mécénat privé. Un an plus tard fut posée la première pierre d'un bâtiment dessiné par l'architecte Legrand.

La Résidence Lennox peut accueillir 31 handicapés mentaux / physiques et épileptiques. Elle dispose d'une infra-

structure comprenant une salle de kiné, un terrain de sport, un jardin, une étable pour le petit élevage, une salle de maintenance et une chapelle. C'est la première et actuellement la seule institution de ce genre en Wallonie.

Les bâtiments ont été inaugurés à la fin du mois de septembre par les ministres Monfils et Pouillet en présence des autorités de la Ville et d'une nombreuse assistance.

Ets Renard sprl
Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74



50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

Sedilec :

Une nouvelle convention sur les coupures d'énergie

Les coupures de compteurs d'énergie ne sont que la partie visible de l'iceberg des situations familiales difficiles. En ce début d'hiver il est opportun de se souvenir de cette nouvelle forme de pauvreté et de suggérer quelques solutions possibles.

Six abonnés sur mille sont victimes d'une coupure de compteur, soit une soixantaine rien que pour la Ville d'Ottignies-L.L.N. Ces personnes habitent souvent dans des logements sociaux (Bauloy, Chapelle-aux-Sabots) où un chauffage alternatif est rarement prévu (cheminées !). Ces logements sont parfois mal isolés (humidité), ce qui incite les locataires à chauffer en ouvrant les fenêtres.

Une autre forme de gaspillage provient aussi de l'éducation : pour avoir du courant il suffit de presser le bouton et pour avoir de la chaleur on tourne la vanne du radiateur, sans trop se soucier de la consommation. Sans oublier les fameuses « vannes thermostatiques » qui exigent de vivre dans des pièces closes.

Alors, la surprise est grande lorsqu'on reçoit la facture de Sedilec. Son montant

atteint souvent une somme correspondant au loyer. Et quand on est chômeur, il ne reste presque plus rien pour vivre !

Que faire ?

Les distributeurs d'énergie ont proposé la pose d'un disjoncteur qui assurerait un « minimum vital » et pénaliserait quand même celui qui ne paie pas ses notes. Mais ceci est impensable pour le gaz.

Reste le C.P.A.S. Mais ici les communes sont confrontées à un dilemme : d'une part, elles retirent un profit du système mais, d'autre part, elles voient le montant des aides sociales s'accroître d'année en année. Ce qui ne veut pas dire que le Centre intervient dans tous les cas de coupure, loin de là ! En effet, on estime à 70 % le nombre de personnes qui n'entament aucune démarche après avoir reçu le « dernier rappel avant les poursuites ». On ne saurait donc trop insister sur la nécessité de cette démarche auprès du fournisseur en vue d'obtenir, par exemple, un étalement des paiements. Il ne faut parfois pas craindre de montrer sa pauvreté !

En effet, en vertu d'une toute nouvelle convention passée avec Sedilec, celui-ci transmettra au C.P.A.S. la liste des

personnes menacées de coupure et le centre social lui communiquera la liste des cas sociaux qui bénéficieront d'un minimum d'électricité. Il s'agit donc ici d'une mesure à caractère de progrès social. Parallèlement à cette décision, une information sur l'utilisation de l'énergie est assurée conjointement par Sedilec, les Sociétés d'habitations sociales et le C.P.A.S.. Libre à ceux qui ont des difficultés de consulter un de ces trois organismes.

Contacts :

C.P.A.S.

Mme Roosen - Assistante sociale

Chaque vendredi matin

(le mardi matin sur rendez-vous)

Tél. : 41 49 42

Unerg - Sce Clientèle et Commercial

Tél. : 41 74 04

Deux dossiers pour vous documenter :

« Le secteur du gaz et de l'électricité »

« Coupures de gaz et d'électricité : prévenir et guérir »

Edités par l'ASBL « Forum de lutte contre la pauvreté », rue Lucas 6.

Devenir écoutant bénévole à Télé-Accueil

Les personnes qui souffrent du manque de communication, de difficultés de vie ou de solitude vous touchent... Vous aimeriez leur montrer votre solidarité mais vous ne savez pas comment ?

Télé-Accueil est une équipe pluraliste d'écoutants bénévoles qui essaie d'établir un vrai contact avec ceux qui appellent.

Depuis la mise en service de Télé-Accueil Namur Brabant Wallon, l'accroissement

du nombre d'appels est assez impressionnant : 1477 en 84, 2678 en 85 et déjà plus de 3500 pour les 7 premiers mois de 86. Ces chiffres confirment l'utilité de l'aide apportée par Télé-Accueil.

Ce genre de solidarité vous intéresse ?

Contactez le 22 86 98 pendant les heures de bureau.

TAVERNE RESTAURANT

LE BIJBOQUET

Ariane et Philippe vous proposent :

- Le service taverne de 11 heures à la fermeture
- La restauration de midi (avec le plat du jour), du soir, de l'après-spectacle
- Le choix de pâtisseries et de glaces l'après-midi

JAZZ SESSION tous les mercredis

111, Chaussée de la Croix 1340 Ottignies
Tél. : 010/420296

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 8737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

Démocratie nouvelle

La saga du plan triennal

Le plan triennal d'investissement a connu une saga étonnante.

Adopté en février 1986, à concurrence de quelques 348 millions, il a retenu à nouveau l'attention du Conseil Communal lors des séances des 2 et 14 octobre 1986.

Il avait été, en effet, ramené à 90 millions par le Ministre Aubecq, chargé à la Région Wallonne des Travaux subsidiés.

Motif ? La capacité financière de la commune est insuffisante pour supporter une telle charge.

Interrogé à ce sujet par Jean-Marie Dubois, le Bourgmestre sortit - ô miracle - de la poche d'un de ses échevins une lettre fraîchement signée du même Ministre qui invitait le Collège à introduire un nouveau plan de 300 millions.

Bref, qu'il y ait eu entre certains représentants du cartel des droites P.S.C.-P.R.L. une « explication franche » et « une entrevue empreinte de cordialité » ne nous étonnerait guère.

Comprenez qui pourra...

Détérioration de l'environnement à Louvain-la-Neuve

Certains quartiers de Louvain-la-Neuve sont en très bon état et bien entretenus. Ce n'est hélas pas le cas pour d'autres, propriétés de sociétés immobilières qui se contentent de percevoir des loyers sans plus.

Par deux fois, Patrick Dupuis est intervenu au sujet du Clos des Gilles à l'Hocaille. Ce clos est en effet la propriété d'une société hollandaise ayant son siège belge à Anvers. Cette société a laissé la situation se dégrader à un point tel qu'un mur se trouvant au bout d'un parking menace de s'effondrer sur les passants et les enfants qui font de cet endroit un terrain de jeu. De plus, les abords de ces maisons, louées pour la plupart à des étudiants, étaient à quelques exceptions près dans un état lamentable. Suite aux interpellations du conseiller D.N., les choses changent. Le Collège échevinal a enfin mis la société devant ses responsabilités. Celle-ci commence à s'intéresser à l'état de ce clos dont elle possède la plupart des maisons.

Espérons simplement que Patrick Dupuis ne devra pas interpellé à nouveau le collège pour que le mur, toujours dangereux, soit enfin réparé.

Le dernier recours

Martens s'accroche et Val Duchesse déferle sur nous avec ses vagues de mesures antisociales. Economies, économies à tout prix !

Les décisions gouvernementales touchent tous les travailleurs, mais c'est de plein fouet qu'elles frappent les plus démunis et les plus faibles. Les victimes de cette politique ne trouvent qu'une seule issue à l'impasse dans laquelle elles se trouvent : le recours aux services du C.P.A.S.

Moins de charges pour l'Etat, plus de charges pour les C.P.A.S., le gouvernement fait endosser aux Centres Publics d'Aide Sociale les frais de sa gestion. L'examen des finances du C.P.A.S. d'Ottignies confirme la chose. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1983, les dépenses s'élevaient à 50.110.094 francs. On peut estimer qu'en 1987 elles dépasseront la somme de 87.000.000 francs.

Une conclusion s'impose, les pauvres deviennent plus pauvres et pendant le même temps la Bourse connaît des jours heureux, le bilan annuel des banques confirme que les fortunes belges se renforcent, et les produits de luxe se vendent très bien !

Ce n'est pas la crise pour tout le monde...

Arbre de la Paix

Un arbre de la Paix a été planté à l'avenue de la Paix le 11 novembre dernier à l'issue des cérémonies patriotiques.

Tres belle initiative suscitée par les jeunes mais qui s'est concrétisée devant le traditionnel parterre de notables ottignois... en l'absence des jeunes. Dommage.

Si vous avez un problème en rapport avec l'activité communale, n'hésitez pas à prendre contact avec un de nos conseillers communaux ou du C.P.A.S.

Conseil Communal

Jacques Benthuis (Stimont)	41 81 30
Willy Daout (Centre)	41 52 38
André Decaffmeyer (Mousty)	61 39 08
Jean-Marie Dubois (Bauloy)	41 48 80
Maud Duchateau (Centre)	41 52 83
Patrick Dupuis (Hocaille L.L.N.)	41 12 86
Gustave Schoonjans (Petit-Ry)	41 63 51
Valmy Féaux (Champ Ste-Anne)	41 32 36

C.P.A.S.

Nelly Barbieux (Champ Ste-Anne)	41 69 65
André Decaffmeyer (Mousty)	61 39 08
Charles Poussiere (Limelette)	41 86 29
Raoul Vassart (Tiernat)	41 41 64

Nouvelles adresses de :

Jean-Marie Dubois
Clos du Grand Feu 9 - 1340 Ottignies

Patrick Dupuis
Rue des Annettes 22
1348 Louvain-la-Neuve

Tous les vendredis, de 9 à 10.30 h., Valmy Féaux vous reçoit personnellement au local, 30 boulevard Martin à Ottignies (Tel. 41 01 01).

Vivre Autrement

L'élève du Monceau une nouvelle fois recalé à l'examen du compte communal 1985

L'examen du compte constitue incontestablement un temps fort dans la vie communale puisqu'il s'agit d'une **épreuve-vérité** au cours de laquelle la politique budgétaire de la majorité est confrontée à la réalité des chiffres.

Faire un budget, ne l'oublions pas, consiste à **prévoir** les dépenses auxquelles la commune aura à faire face au cours d'une année. Ces dépenses devront, bien entendu, être couvertes par des recettes dont plus de la moitié proviennent des taxes et impôts communaux.

Le compte, quant à lui, reprend les recettes constatées et les dépenses réellement effectuées au cours de l'année. Si le budget a été bien fait, les montants des recettes et des dépenses apparaissant au compte doivent être à peu près équivalents à ceux qui étaient prévus au budget. Dans le cas contraire, il y a un déficit ou un excédent par rapport aux prévisions.

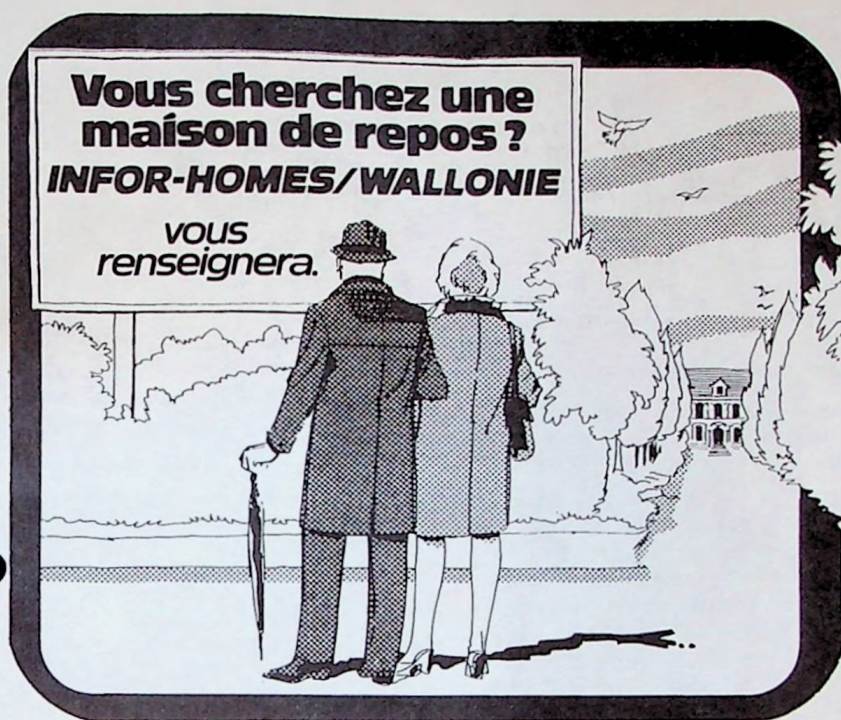
Dans le cas qui nous occupe, le compte présente un **excédent de 54 millions** par rapport au budget, ce qui montre clairement que ce dernier n'avait guère été élaboré avec beaucoup de sérieux. J'avais, au moment de sa présentation, qualifié le budget 1985 de **fantaisiste** parce que les dépenses me paraissaient particulièrement exagérées. Et l'examen du compte montre clairement que j'avais raison puisque les **dépenses réelles sont inférieures de 48 millions aux prévisions budgétaires**. Cette diminution de 12 pourcents est beaucoup trop importante pour qu'on puisse encore parler de bonne gestion.

Mais, me direz-vous, il est heureux que les sommes dépensées soient à ce point inférieures à ce qui était prévu, c'est tout bénéfique pour la commune et donc pour la collectivité. Bien sûr, ces excédents ne sont pas perdus puisqu'ils contribuent à augmenter le boni global qui s'élève actuellement, rien que pour le budget ordinaire à quelques **120 millions** de francs. Mais cela veut surtout dire que, depuis 1983, les recettes communales sont été largement supérieures aux dépenses et que, par conséquent, **le contribuable ottignois a payé beaucoup trop d'impôts**.

J'ai toujours défendu avec acharnement le **principe d'une fiscalité raisonnable** répondant réellement aux besoins de la vie communale. A l'issue de l'année 1982, la majorité de l'époque, qui était sensiblement la même que l'actuelle, avait laissé un trou de 75 millions dans la caisse communale. J'avais alors proposé de résorber ce déficit progressivement de façon à ménager le contribuable, par ailleurs fort touché dans son pouvoir d'achat. Si on m'avait écouté, **la diminution d'impôt en 3 ans aurait pu s'élever à quelques 70 millions, soit près de 12.000 francs par ménage...**

Pour moi, il ne fait aucun doute que tout citoyen sensé aurait vite fait son choix entre, d'une part, **une gestion dynamique et imaginative** tenant compte avant tout de l'intérêt du contribuable et, d'autre part, la **piètre gestion** dont le compte 1985 ne constitue qu'une illustration supplémentaire.

Jacques LEGA
Conseiller Communal



Le bureau du Brabant Wallon d'Infor-Homes Wallonie fonctionne depuis plusieurs années dans les locaux de la Croix-Rouge, rue de la Station 9 à Cérroux-Mousty.

Il y a déjà accueilli des centaines de visiteurs.

Sa mission est d'informer le public sur les possibilités d'hébergement en maison de repos pour les personnes âgées de 60 ans au moins. Tous les établissements du Brabant Wallon concernés sont régulièrement visités. Un maximum de renseignements est recueilli, pour aider chacun à trouver les maisons qui répondent le mieux possible à ses désirs, son état de santé, ses possibilités.

Permanences :
lundi de 16.45 h. à 19 h.
jeudi de 9.30 h. à 12 h.

De préférence sur rendez-vous :
Tél. 41 07 41

Le Lion's Club poursuit ses efforts d'entraide

Le Lion's Club avait organisé au début de cet automne un tournoi de tennis dont le résultat financier permettra de poursuivre ses efforts en vue d'aider les plus démunis de notre région par le biais de quelques associations locales :

- Farra-Clerlande, s'occupant des handicapés mentaux et physiques,
- le Centre Neurologique William Lennox, soignant particulièrement les malades épileptiques,
- le Magnetic Club, club de loisirs culturels visant plus spécialement les non-voyants,
- Apides, qui veut initier de jeunes marginaux à l'apprentissage du travail de manière à les intégrer économiquement et socialement,
- le Renivaux, institution s'occupant de handicapés profonds,
- la Lisière, troisième maison en projet, destinée à recevoir des handicapés profonds adultes,
- la Maison Maternelle, s'intéressant à la réintégration de mères célibataires.

Par votre collaboration vous pouvez aider le Lion's Club à créer une « chaîne de bonheur » dont vous serez peut-être un jour l'heureux bénéficiaire.

Contact : Etienne De Vos
Tel. : 61 21 32

Dons d'organes : D'accord, pas d'accord ?



Nous n'élèverons pas la question au niveau du débat. Ce n'est pas le rôle du Bulletin Communal.

Sachez seulement que l'évolution de la médecine permet de donner une nouvelle chance de vie par le prélèvement d'organes ou de tissus après le décès. Mais le contexte émotionnel entourant la mort empêche parfois une action immédiate incompatible avec les impératifs de la transplantation.

C'est pourquoi une nouvelle loi sur la transplantation d'organes entrera en vigueur en 1987. Selon les termes de cette loi une autorisation explicite ne

sera plus nécessaire. Il y aura donc présomption de solidarité.

Cependant vous pourrez **refuser** le don de vos organes. Dans ce cas vous devrez confirmer votre intention auprès du service « Etat-Civil » de votre lieu de domicile qui le communiquera à un département de la Santé Publique disponible 24 h. sur 24.

Le même service enregistre également votre consentement explicite. Vous avez donc tout intérêt à vous documenter auprès de notre service « Etat-Civil », avenue des Combattants, 40 - Tél. : 41 02 42 et de vous procurer la brochure qu'il tient à votre disposition.



● Réunions

● Banquets

(20 à 150 personnes)

LA PALESTRE

Limelette
010/41 09 00

Si vous êtes bricoleur

Afin d'aider les plus défavorisés d'entre eux, les élèves handicapés de l'atelier de menuiserie de l'école E.S.A. réalisent divers objets qu'ils vendent à des prix « rabotés ».

Ils disposent actuellement de quelques établis de menuisier en hêtre massif (type professionnel) dont voici les dimensions :

L = 150, l = 53, H = 85

Prix : 5.000 fr. pièce, complet.

Si vous êtes bricoleur, c'est une occasion comme une autre de vous faire plaisir tout en aidant des jeunes handicapés.

Contact :

Tél. : 41 75 63 après 18 heures.

L'architecte Roger Bastin est décédé

Originaire de Couvin, il fut, en 1952, lauréat du prix de la Jeune Architecture Belge. Il dessina les plans de plusieurs églises modernes et de nombreux bâtiments publics tant en Belgique qu'au Zaïre. Il réalisa notamment le pavillon « Civitas Dei » de l'Expo Internationale de Bruxelles en 1958. Enfin, on lui doit plusieurs bâtiments facultaires sur le site de Louvain-la-Neuve.

Roger Bastin est décédé en novembre, à l'âge de 73 ans.

Mousty - Vie Féminine

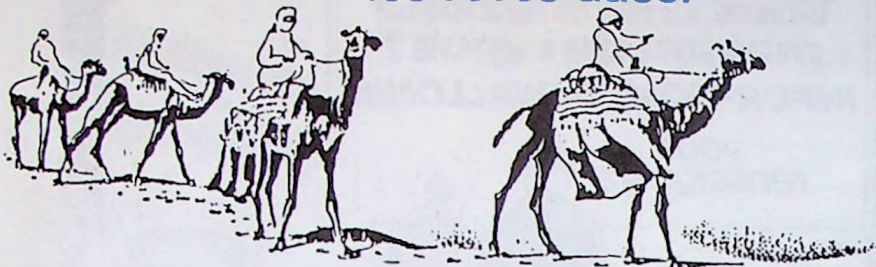
Bourse annuelle
« Futures mamans & bébés »

Vous pouvez déposer à la Maison Paroissiale, place de l'Eglise, vos vêtements de grossesse, layettes, parcs, landaus, poussettes, lits...

Dépôt :
vendredi 27.2.87 de 18 à 20 h.
samedi 28.2.87 de 14 à 16 h.
dimanche 1.3.87 de 10 à 12 h.

Vente :
samedi 7.3.87 de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.
dimanche 8.3.87 de 14 à 16 h.

« Les caravanes passent... les rêves aussi »



Un spectacle à ne pas manquer.

La section d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de la Fondation Roger Riou a célébré, voici peu, son vingtième anniversaire.

C'est en 1965, en effet, qu'à l'initiative de l'administration communale s'est constitué un comité pluraliste d'aide au tiers-monde. Avec d'autres sections de Bruxelles, ce comité a créé l'ASBL Fondation Roger Riou, du nom du célèbre missionnaire de l'île de la Tortue, le « Docteur Schweitzer des Caraïbes ». La présidence de la Fondation et un mandat d'administrateur sont occupés par deux membres de la section d'Ottignies, section qui est présidée actuellement par l'échevin Jean de Fays.

Grâce aux versements mensuels de « parrains » la Fondation gère un budget de plus de 3 millions par an, qui se répartit entre 3 centres principaux d'activités : la Tortue (rémunération des instituteurs), le village de lépreux d'Ampalanana et le centre de formation de moniteurs ruraux à Marotsirigy, tous deux situés à Madagascar. En outre, nous apportons des aides occasionnelles à des coopérants en Haïti, en Colombie et au Pérou.

Désireuse d'étendre son action par un projet plus directement orienté vers le développement, la Fondation reconnue comme organisation non gouvernementale (O.N.G.), a obtenu l'agrément de l'A.G.C.D. pour une opération de rénovation du district de Damergou, au Niger, en collaboration avec l'ASBL « Solidarité-Eau-Sahel ». Le coût total du projet est estimé à 25.000.000 frs. répartis sur 5 ans, l'A.G.C.D. garantissant la prise en charge de 75 % de ce montant.

Il s'agira d'une opération pilote, destinée à être étendue par la suite à d'autres régions du Sahel. La Fondation Roger Riou organise le 6 février prochain, à

l'intention de tous les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, une séance d'information sur ce projet ambitieux.

Mais nous n'avons pas l'intention d'occuper la soirée par un débat ennuyeux : nous vous présentons un spectacle d'une haute tenue artistique.

En première partie, Madame Eveline Legrand présentera un récital d'admirables poèmes et textes, écrits dans un style remarquable par des auteurs vivant dans les pays du Sahel. Le récital est illustré par des diapositives.

En seconde partie sera projeté le tout nouveau film tourné par M. Ben Nadasdy, ingénieur civil, auteur du projet du Damergou et administrateur-délégué de la Fondation Roger Riou. Ce film est un très intéressant documentaire consacré aux quatre ethnies qui occupent le territoire où se développera l'action de la Fondation.

Retenez dès à présent la date du 6 février 1987 à 20 h., au Centre Culturel.

Le prix des places servira essentiellement à couvrir les frais de la représentation. Notre souhait est de vous informer et d'obtenir votre adhésion au projet. Lorsque vous serez convaincus, vous pourrez alors nous apporter votre soutien financier.

« Les caravanes passent... les rêves aussi ». Un spectacle à ne pas manquer.

Pour la section d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

Jean de Fays, président	41 81 75
Lucienne Vassart, trésorière	41 41 64
Marc De Coster	41 60 43
Gustave Schoonjans	41 63 51

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE
POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - CUISINES EQUIPEES



37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43